BAQIMEHP
EXPERT FORMATION SANTÉ

CATALOGUE 2026

Sanitaire / ESSMS

FORMATIONS

E-LEARNING

INTER-ENTREPRISES

INTRA-ENTREPRISE

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Par AFNOR Certification
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Màj 28/10/2026

Préface

En 2026, une nouvelle impulsion pour mettre au profit des établissements de santé et des établissements sociaux et médico-sociaux l'expérience et l'expertise du BAQIMEHP

La qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des usagers du système de santé est un enjeu majeur pour chaque établissement ou service. Elle nécessite un maintien constant de la dynamique qualité propre à chaque établissement et une adaptation aux évolutions réglementaires.

De statut associatif, le BAQIMEHP évolue depuis bientôt 30 ans sur l'ensemble du territoire français (DROM COM compris) dans le secteur de la formation (certifié QUALIOPI par l'AFNOR), il intervient également dans l'accompagnement et l'audit auprès d'établissements de santé privés, Espic et publics, ainsi qu'auprès d'établissements et services dans le secteur social et médico-social.

Les compétences acquises du BAQIMEHP dans le domaine essentiel de la qualité lui permettent de répondre à ces enjeux à travers une approche pédagogique qui lie les méthodes et connaissances théoriques à leurs applications concrètes sur le terrain.

Fort de son expérience et expertise acquises, le BAQIMEHP crée et développe depuis 2025 un nouveau pôle d'évaluation des ESSMS. Cette nouvelle activité est réalisée par une équipe à taille humaine, disposant d'évaluateurs aux compétences solides et diversifiées pouvant intervenir sur l'ensemble du territoire français.

Quant aux établissements sanitaires, le BAQIMEHP poursuit son engagement auprès des professionnels pour les accompagner dans l'atteinte des nouvelles exigences de la certification à l'occasion d'audits et de formations personnalisés.

Nous vous laissons découvrir notre offre de formation pour cette année 2026.

N'hésitez pas à nous contacter : l'équipe du BAQIMEHP reste à votre disposition pour échanger et vous proposer une offre personnalisée adaptée à vos besoins.



Laetitia BUSCOZ

Directrice du BAQIMEHP



Dominique COUDREAU

Président du BAQIMEHP

Sommaire

Cliquer sur l'intitulé pour accéder au programme

Préface 2

Agenda des sessions de formations inter 4

Présentation du BAQIMEHP 5

Notre équipe de formateurs 6

ESSMS

Se préparer à l'évaluation HAS de la qualité des ESSMS 7

Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS : préparer son autoévaluation 8

Faire vivre la démarche qualité et gestion des risques en ESSMS à l'aide des outils qualité 9

E-LEARNING

La sécurité du médicament : les erreurs médicamenteuses 10

QUALITE, CERTIFICATION, GESTION DES RISQUES

LA CERTIFICATION : LA PREPARER, ASSURER SON SUIVI

Piloter son processus pour une démarche qualité et gestion des risques optimisée 11

Préparer la certification V2027 pour la qualité des soins 12

Les traceurs et autres méthodes d'évaluations de la certification 13

Certification commune : mettre en place un management territorial 14

L'audit interne 15

PROCESSUS

Management de la qualite et des risques : piloter la démarche 16

Processus de management de la prise en charge médicamenteuse 17

Processus de prise en charger au bloc opératoire et en endoscopie 18

GERER LES RISQUES : ORGANISATION, METHODE ET OUTILS

Violences sexuelles et sexistes entre professionnels 19

Facteurs humains et compétences non techniques : développer les soft kills pour renforcer la qualité et sécuriser les soins 20

Le patient en auto-administration de ses médicaments (PAAM) 21

Certification et sécurité du système d'information 22

Réussir sa gestion des tensions hospitalières et situations sanitaires exceptionnelles 23

Travail en équipe : de PACTE à un dispositif spécifique 24

Devenir coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins 25

Lutter contre les erreurs médicamenteuses et les never events 26

Evènements indésirables et dispositifs d'analyse 27

Management et mise en œuvre des EPP 28

L'identitovigilance 29

Annonce d'un dommage associé aux soins (1 jour) 30

Annonce d'un dommage associé aux soins (0,5 jour) ... 31

Développer une culture de sécurité 32

INDICATEURS

Indicateurs, tableaux : culture du résultat 33

ORGANISATION DES PARCOURS ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS

Développer son HDJ SMR avec efficience 34

Le parcours traceur intégré dans le parcours patient 35

Projet personnalisé de soins (PPS) 36

Accompagnement des personnes en soins palliatifs et fin de vie et de leur entourage 37

La prise en charge et la prévention de la douleur 38

AUTRE

L'agressivité en milieu de soins 39

Communication hypnotique en contexte de soins 40

De la prévention de la maltraitance à la promotion de la bientraitance 41

L'éthique au quotidien en établissement de santé 42

PMSI

PMSI MCO de base intensive 43

PMSI MCO : perfectionnement du codage 44

PMSI SMR de base intensive 45

PMSI SMR : perfectionnement du codage 46

Nouvelles réformes SMR ..... 47 à 50

SOCIAL ET RESSOURCES HUMAINES

Le temps de travail : outil d'organisation économique et social 51-52

Connaître et appliquer les dispositions de la convention collective du 18 avril 2002 53

Bulletin d'inscription formations inter-entreprises 54

Bulletin d'inscription formations inter-entreprises 55

Conditions générales de vente inter-entreprises 56

Bulletin d'inscription formations e-learning 57

Conditions générales de vente e-learning 58

Réglement intérieur 59

Interventions sur site 60

Accompagnement à la démarche qualité 60

Prestations d'audits 60

Formations 60

Formations de base ou perfectionnement au codage (MCO et/ou SMR/PSY) 61

Nos tarifs 62

Ils nous ont fait confiance 63-64

Agenda des sessions de formations inter

Cliquer sur le jour pour accéder au programme

JANVIER 2026

Jeudi 22 et vendredi 23 (visio) :
PMSI SMR de base intensive

FEVRIER 2026

Mardi 17 (visio) :
Le Patient en Auto-Administration de ses Médicaments (PAAM)

MARS 2026

Mardi 10 (visio) :
Préparer la certification pour la qualité des soins
Jeudi 12 (visio) :
Devenir coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins
Jeudi 26 (présentiel - Paris)
Développer son HDJ SMR avec efficience
Jeudi 26 et vendredi 27 après-midis (visio) :
Connaître et appliquer les dispositions de la convention collective du 18 avril 2002

AVRIL 2026

8-9-10 (visio) :
PMSI MCO de base intensive
Lundi 27 et mardi 28 (visio) :
PMSI MCO : perfectionnement du codage
Mardi 28 (visio) :
Certification et sécurité du système d'information

MAI 2026

Mardi 5 (visio) :
Devenir coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins
Mardi 5 (visio) :
Management et mise en œuvre des EPP
Mercredi 6 (visio) :
Les traceurs et autres méthodes d'évaluations de la certification
Jeudi 28 et vendredi 29 (visio) :
PMSI SMR de base intensive

JUIN 2026

Mardi 30 juin et mercredi 1er juillet (visio) :
Processus de management de la prise en charge médicamenteuse

JUILLET 2026

Mardi 28 (visio) :
Annonce d'un dommage associé aux soins

SEPTEMBRE 2026

9-10-11 (visio) :
PMSI MCO de base intensive
Mardi 15 (visio) :
Préparer la certification V2027 pour la qualité des soins
Jeudi 17 (présentiel - Paris) :
Développer son HDJ SMR avec efficience
Mardi 29 (visio) :
Devenir coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

OCTOBRE 2026

Jeudi 15 et vendredi 16 (visio) :
PMSI SMR de base intensive

NOVEMBRE 2026

Jeudi 5 (visio) :
L'identitovigilance
Jeudi 19 et vendredi 20 (visio) :
PMSI MCO : perfectionnement du codage
Jeudi 19 et vendredi 20 après-midi (visio) :
Connaître et appliquer les dispositions de la convention collective du 18 avril 2002

DECEMBRE 2026

Jeudi 3 (visio) :
Violences sexuelles et sexistes entre professionnels (nouveauté)
Jeudi 3 (présentiel - Paris)
Facteurs humains et compétences non techniques : développer les soft skills pour renforcer la qualité et sécuriser les soins (nouveauté)
Jeudi 3 et vendredi 4 (visio) :
PMSI SMR : perfectionnement du codage
Lundi 21 (visio) :
Annonce d'un dommage associé aux soins

Màj 28/10/2026

Présentation du BAQIMEHP

Le **B**ureau de l'**A**ssurance **Q**ualité et de l'**I**nformation **M**édico-**E**conomique de l'**H**ospitalisation **P**rivée (**BAQIMEHP**) est une association de la loi 1901 créée en 2002 par la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) certifié **QUALIOPI.**

Les missions du BAQIMEHP ont été élargies depuis sa réforme statutaire en 2013 :
Le BAQIMEHP a pour objet, dans les domaines sanitaire et médico-social, d'accompagner et d'assister les acteurs dans le développement et la mise en œuvre :

- ✓ d'une information médico-économique en concourant notamment à l'élaboration et à l'analyse des programmes de médicalisation des systèmes d'information ;
- ✓ des démarches qualité, de l'accréditation, de la certification, des évaluations internes et externes et des agréments proposés ou imposés par les pouvoirs publics ;
- ✓ des systèmes d'information médicale et économique proposés ou mis en œuvre par la profession et par les pouvoirs publics dans les secteurs sanitaire et médico-social.

A cet effet, l'Association constitue un centre d'expertise, d'audit et de formation :

- ✓ Elle réalise toute étude, évaluation, consultation, ingénierie, audit ;
- ✓ Elle dispense toute formation ;
- ✓ Elle constitue un espace de réflexion et de recherche concernant la politique d'évaluation, la qualité et la sécurité des soins et plus généralement le développement et l'organisation du système de santé.



Accessibilité de nos formations
Si vous êtes en situation de handicap, nos locaux et nos formations sont adaptés pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions.
Livret d'accueil disponible sur demande ou sur notre site internet :
https://baqimehp.com/wp-content/uploads/2026/04/20260105_Livret-accueil-PSH.pdf
Référent handicap : Sandrine MEDEIROS – 01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

Notre équipe de formateurs

⇨ **Madame Laetitia BUSCOZ**
Directrice
Référent qualité (QUALIOPI)
DESS droit de la santé et Master 2 /Sciences et techniques en gestion management de la santé.
Plus de 25 ans d'expertise dans le domaine sanitaire
laetitia.buscoz@baqimehp.com

⇨ **Madame Pauline BENOIT**
Responsable technique/
Référente SMS Pôle évaluation ESSMS
Master 2 en droit et gestion de la santé, d'un Master 1 en droit privé et d'une licence en droit privé.
14 ans d'expertise dans le domaine médico-social
pauline.benoit@baqimehp.com

⇨ **Madame Marilyn FUENTES**
Chargée de projet
IDE cadre de santé
Master 2 de Gérontologie coordination et encadrements des services et structures
DU en gestion des risques associés aux soins en établissement de santé
Licence en Sciences Humaines et Sociales mention sciences sanitaires et sociales
Plus de 25 ans d'expertise dans le domaine sanitaire
marilyn.fuentes@baqimehp.com

⇨ **Madame Stéphanie MOUREAU**
Chargée de projet
DU Qualité et Gestion des Risques, Master Cadre de Santé
BP de Préparateur en pharmacie
Plus de 20 ans d'expertise dans le domaine sanitaire
stephanie.moureau@baqimehp.com

⇨ **Madame Cécile THIEBAUT**
Chargée de projet
DE de sage-femme
Master 2 direction et pilotage stratégique par la qualité et les risques
DU expertise droits et soins
Plus de 30 ans d'expérience dans le domaine des soins
cecile.thiebaut@baqimehp.com

⇨ **Monsieur Cyrille MENNESSIER**
Chargé de projet
Doctorat en Sciences de Gestion
Master 2 Recherche Management stratégique des organisations

Vos contacts au BAQIMEHP

⇨ **Madame Sandrine MEDEIROS**
Responsable formation
Référent handicap (QUALIOPI)
info@baqimehp.com

⇨ **Monsieur Luca RUZIC**
Comptable
luca.ruzic@baqimehp.com

⇨ **Madame Sandrine LEITAO BAERT**
Chargée de projet
Licence professionnelle de sciences, technologies, santé, mention santé
35 ans d'expertise dans le domaine de l'information médicale

⇨ **Madame Véronique ORION**
Chargée de projet
Comptabilité et droit social
Education thérapeutique (spécialité IRC)
Management stratégique de la santé (HEC)
Plus de 25 ans d'expertise dans le domaine sanitaire

⇨ **Madame Florence PICHON**
Chargée de projet
IDE cadre supérieur de santé
Master 2 Mangement des organisations sanitaires et sociales, bien être et santé
Plus de 20 ans d'expertise dans le domaine sanitaire

⇨ **Madame Laure MALLARONI**
Chargée de projet
Mastère Management Hospitalier
DU Qualité en Santé

⇨ **Madame Nassera MESATFA**
Chargée de projet
Mastère II spécialisé en gestion des établissements de santé
Doctorat de sociologie de la santé

⇨ **Madame Shahrzad Petit**
Chargée de projet

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Se préparer à l'évaluation HAS de la qualité des ESSMS

1 jour, soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS (Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux) ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.
Le Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux publié par la HAS en 2022 est le document national de référence. Il sert à la fois aux ESSMS pour réaliser leur autoévaluation et aux organismes évaluateurs externes habilités qui conduiront la visite d'évaluation.

OBJECTIFS

- Connaître les nouveaux enjeux et évolutions de la démarche d'évaluation de la qualité des ESSMS
- S'approprier le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Savoir se préparer pour son évaluation HAS

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur adjoint, assistant/adjoint de direction, médecin coordonnateur, IDEC, infirmier référent, référent qualité, …

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation et les connaissances acquises.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- L'évolution du système des évaluations
  - Des évaluations internes et externes à l'évaluation HAS de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux
  - Les nouveaux enjeux de la démarche
- La procédure d'évaluation selon la HAS
  - La plateforme HAS : Synaé
  - La visite d'évaluation
  - Le processus décisionnel
  - Le rapport d'évaluation
- Le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS
  - La présentation générale
    Cas pratique
  - Les méthodes d'évaluation
    Cas pratique
- Se préparer en interne
  - Réaliser le diagnostic de la situation de l'établissement
  - Identifier la stratégie et les ressources nécessaires
    Cas pratique
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS : préparer son autoévaluation

1 jour, soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent.
Le « Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux » publié par la HAS en 2022 est le document national de référence. Il sert à la fois aux ESSMS pour réaliser leur autoévaluation et aux organismes évaluateurs externes qui conduiront la visite, selon trois modalités complémentaires : accompagné traceur, traceur ciblé et audit système.

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche des nouvelles modalités d'évaluation
- Acquérir la méthodologie des modalités d'évaluation de la qualité des ESSMS
- Savoir coordonner la mise en œuvre des traceurs et audits systèmes dans la démarche d'amélioration continue de la qualité

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, assistant/adjoint de direction, médecin coordonnateur, IDEC, infirmier référent, référent qualité, …

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction (synthèse sur le référentiel)
- Les méthodes d'évaluation de la qualité des ESSMS
  - La présentation des méthodes
    - L'accompagné traceur
    - Le traceur ciblé
    - L'audit système
    - L'entretien avec les membres du CVS
  - L'enjeu et la place des méthodes d'évaluation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité et gestion des risques
- Organiser en interne la mise en œuvre des évaluations
  - La stratégie de mise en place des évaluations
  - L'identification des évaluations à mettre en œuvre
    Cas pratique
  - La préparation des évaluations
  - La mise en œuvre des évaluations
  - La synthèse
  - La communication et le suivi
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Faire vivre la démarche qualité et gestion des risques en ESSMS à l'aide des outils qualité

1 jour, soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La mise en place de démarches qualité et gestion des risques pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) devient un élément incontournable à intégrer dans la démarche globale d'évaluation de l'accompagnement des résidents et autres usagers.
Les outils validés par la HAS et par les tutelles sont nombreux et la pertinence de leur utilisation nécessite leur bonne appropriation par les équipes.

OBJECTIFS

- Connaître les outils qualité et gestion des risques
- Savoir utiliser de manière appropriée les principaux outils

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, assistant/adjoint de direction, médecin coordonnateur, IDEC, infirmier référent, référent qualité, …

PREREQUIS

- Connaître les principes de bases de la démarche qualité et gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Les outils de la démarche qualité et gestion des risques sur la base du PDCA (Plan-Do-Check-Act)
  - Pour planifier ses orientations stratégiques et son activité (Plan)
    - Projet d'établissement
    - CPOM
    - PAQ

    Cas pratique
  - Pour mettre en œuvre l'accompagnement du résident, de son entourage et des usagers au quotidien (Do)
    - Gestion documentaire
    - Instances
    - Formations et sensibilisations

    Cas pratique
  - Pour évaluer le niveau de qualité et les pratiques professionnelles (Check)
    - Cartographie des risques
    - Evènements indésirables
    - Satisfaction des usagers
    - Réclamations
    - Autoévaluation
    - Audit interne
    - Evaluation HAS des ESSMS
    - Tableau de bord des indicateurs
    - Gestion de crise

    Cas pratique
  - Pour ajuster et améliorer la qualité réelle et perçue (Act)
    - PAQ
- Présentation des outils d'analyse des causes profondes des évènements indésirables
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

E-learning

La sécurité du médicament : les erreurs médicamenteuses

Environ 2h de formation en ligne

CONTEXTE

Il subsiste encore dans nos établissements de santé un nombre important d'évènements indésirables graves associés aux soins. Un tiers environ de ces évènements sont liés à un médicament et sont, dans une grande majorité des cas, évitables. L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a d'ailleurs, en 2017, inauguré un Défi mondial afin de réduire les effets graves évitables de ces erreurs de médication. C'est dans ce contexte que chaque acteur doit renforcer sa mobilisation pour participer à une prise en charge médicamenteuse encore plus sécure pour le patient et pour les soignants. Pour éviter ces erreurs et les conséquences préjudiciables qui en résultent, il faut mettre en place des systèmes et des procédures pour que le bon patient reçoive le bon médicament à la dose qui convient, par la voie qui convient et au bon moment. Il est donc indispensable de connaître et comprendre ces erreurs afin de mettre en place les dispositifs nécessaires pour les prévenir, les atténuer et les récupérer. Cette formation s'inscrit dans un renforcement des connaissances du circuit du médicament et de la culture qualité et gestion des risques des professionnels impliqués dans ce circuit.

OBJECTIFS

- Définir une erreur médicamenteuse
- Identifier les différentes étapes du circuit du médicament, décrire son principe de bonne pratique
- Repérer les points critiques à chaque étape du circuit du médicament, et développer des gestes barrières afin d'éviter les erreurs médicamenteuses
- Développer les différents circuits de signalement d'une erreur médicamenteuse

PUBLICS CONCERNES

- Médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, préparateurs en pharmacie, …

PREREQUIS

- Connaitre le circuit du médicament et/ou participer à la prise en charge médicamenteuse

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : module e-learning interactif avec études de cas, accessible, depuis tout poste informatique, sur la plateforme pédagogique en ligne DidactiLab EL©
- Suivi des apprentissages : suivi automatisé assuré par la plateforme DidactiLab EL© (contenus consultés, temps global de connexion et score aux tests). Tuteur identifié avec l'établissement avant le déploiement de la formation, assurant le suivi des apprentissages et répondant aux questions des participants.
- Modalité d'évaluation : évaluation des connaissances à la fin de chaque module et évaluations intermédiaires entre certains chapitres.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

MODULE 1 : les erreurs médicamenteuses (environ 1h15)

- Chapitre 1
  - Définir l'erreur médicamenteuse et l'illustrer, différencier l'erreur médicamenteuse des notions proches comme le mésusage ou l'aléa thérapeutique (25 minutes)
- Chapitre 2
  - Evaluer la fréquence des erreurs médicamenteuses ; caractériser l'erreur selon sa nature, son étape de survenue, son degré de réalisation, sa gravité (25 minutes)
- Chapitre 3
  - Comprendre les causes des erreurs médicamenteuses : identifier les différentes catégories de causes, expliquer la notion de causes multiples, distinguer les causes immédiates et les causes profondes (15 minutes)
- Chapitre 4
  - Faire face à une erreur médicamenteuse : comment prendre en charge l'erreur médicamenteuse, de l'annonce au patient à l'amélioration continue des pratiques (10 minutes)

MODULE 2 : sécuriser le circuit du médicament (environ 45 minutes)

- Chapitre 1
  - Prévenir une erreur médicamenteuse : choisir une stratégie de sécurisation selon les barrières de prévention, de récupération ou d'atténuation ; connaitre la barrière ultime des 5B (10 minutes)
- Chapitre 2
  - Sécuriser la prescription : repérer les points critiques, identifier les erreurs fréquentes et mettre en place des barrières efficaces (10 minutes)
- Chapitre 3
  - Sécuriser la dispensation : repérer les points critiques, identifier les erreurs fréquentes et mettre en place des barrières efficaces (10 minutes)
- Chapitre 4
  - Sécuriser l'administration : repérer les points critiques, identifier les erreurs fréquentes et mettre en place des barrières efficaces (10 minutes)

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

50 euros par participant (minimum 5) / bulletin d'inscription page 57

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Piloter son processus pour une démarche qualité et gestion des risques optimisée

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La fonction de pilote de processus, introduite par la certification V2014, nécessite d'être pérennisée dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et de la préparation de la certification V2025. Ainsi, l'appropriation de ses missions par le pilote est un enjeu primordial pour la maturité du processus. Il pourra ainsi s'assurer du déploiement effectif des actions d'amélioration et de communication indispensables à la qualité et la sécurité des prises en charge et à l'amélioration de la culture de sécurité.

OBJECTIFS

- Comprendre les concepts de la démarche qualité et gestion des risques
- Comprendre l'approche processus
- Connaitre les missions du pilote
- Appréhender les outils de pilotage
- Comprendre l'implication dans la certification

PUBLICS CONCERNES

- Pilote/copilote de processus pressenti ou identifié, responsable qualité, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, directeur d'établissement, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité et de la certification

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Le contexte
  - Le concept de la qualité
  - Le concept de la gestion des risques
  - L'approche de processus
- Le positionnement du pilote
  - Préalable
  - Le rôle du pilote
  - La coordination avec les autres acteurs
  - Le positionnement
- Les outils de pilotage
  - La politique
  - La cartographie des risques
  - Les indicateurs et tableaux de bord
  - L'audit de processus
  - Le programme d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins
  - Le plan de communication
  - La revue de processus
- La certification au cœur des processus
  - La continuité de l'approche par processus
  - Les attendus de la certification
  - Les priorités
  - L'évaluation interne
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

15/09/26

Préparer la certification V2027 pour la qualité des soins

1 jour soit 7 heures / 9h-17h / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La 6e itération de la certification des établissements de santé pour la qualité des soins est appliquée depuis septembre 2025. Tout en conservant les acquis des précédentes versions, la HAS a simplifié le référentiel et renforcé les exigences sur plusieurs enjeux clés : la périnatalité, le développement du numérique et de l'intelligence artificielle, la sécurité du médicament. Elle s'est également adaptée aux priorités de santé publique, notamment les prises en charge non programmées, la psychiatrie et la lutte contre l'antibiorésistance, tout en inscrivant durablement l'engagement du patient dans les pratiques professionnelles et la gouvernance des établissements.
La HAS propose une actualisation du référentiel, applicable à partir du 1er janvier 2027. Cette V2027 vise à maintenir les orientations liées aux enjeux de santé publique, avec une attention renforcée sur la psychiatrie et la santé mentale, un accent particulier sur la maternité et la néonatalogie, ainsi qu'une mise en exergue des violences sexistes et sexuelles et de la prévention des addictions.
Dans ce contexte, les établissements doivent se mobiliser pour anticiper ces évolutions. Outre la pérennisation des actions déjà mises en place, ils doivent se préparer à cette nouvelle version du référentiel.

OBJECTIFS

- Prendre connaissance des enjeux et des évolutions attendues
- Comprendre les méthodes d'évaluation : patient traceur, parcours traceur, traceur ciblé, audit système, observation
- Anticiper l'impact sur la démarche qualité et gestion des risques de l'établissement et sur les orientations stratégiques
- Identifier les actions à mettre en œuvre

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, pilote, encadrement, responsable et coordonnateur de soins, responsable qualité, gestionnaire des risques et coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, pilote de processus, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6 du catalogue)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 info@baqimehp.com

CONTENU

Introduction

- La certification
  - Les attendus : enjeux, évolutions du sixième cycle, procédure de certification
  - Le référentiel ajusté à la V2027
- Les méthodes d'évaluation adaptées au 6ieme cycle
  - Les cinq méthodes révélatrices des organisations : patient traceur, parcours traceur, traceur ciblé, audit système et observations
- Le processus décisionnel : fiches anomalies, calcul de la note globale, résultats, après visite, décision, publication, résultats nationaux à date
- La préparation de la certification : réaliser un diagnostic de la situation de l'établissement et identifier la stratégie à mettre en place
- Les attendus de la V2027 :
  - Les nouveaux critères
  - Les nouveaux enjeux et renforcement de thématiques
- Les cas pratiques : focus
  - Sur les nouveaux critères : violences sexistes et sexuelles, prévention des addictions, néonatologie
  - Sur les thématiques renforcées : maitrise des risques liés à l'IA, analyse des EIGAS, sécurité du médicament, accueil non programmée, amélioration continue par l'analyse de la pertinence, patient partenaire, santé mentale et psychiatrie et périnatalité

Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

06/05/26

Les traceurs et autres méthodes d'évaluations de la certification

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Dans le cadre de la certification V2025, la HAS maintient la modalité d'évaluation selon l'approche patient traceur et en déploie une nouvelle s'appuyant sur l'approche du traceur. Ces méthodes s'intègrent parfaitement dans les démarches d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins et peuvent être déployées et personnalisées dans les établissements selon leur profil.

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche des traceurs
- Acquérir la méthodologie pour conduire une évaluation selon l'approche des traceurs
- Savoir coordonner la mise en œuvre de traceurs et intégrer les démarches dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, responsable qualité, gestionnaire des risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, encadrement, pilote de processus, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité et de la gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- La présentation des méthodes d'évaluation de la HAS
  - Patient traceur
  - Parcours traceur
  - Traceur ciblé
  - Audit système
  - Observations
- La mise en place des grilles d'évaluation
  - La stratégie de mise en place des traceurs
  - L'identification des traceurs prioritaires
    Cas pratique
  - La préparation
    Cas pratique
  - La réalisation
  - La synthèse
  - La communication et le suivi
- Conclusion : les conditions favorables pour mener la démarche

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Certification commune : mettre en place un management territorial

GHT et groupement d'établissements

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

A compter de 2020, les Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) vont s'engager dans des démarches de certifications communes. D'autres groupements d'établissements, en particulier privés, peuvent également choisir de s'inscrire dans cette démarche. Le pré requis pour la mise en place d'une certification commune est le déploiement d'un management territorial des parcours, de la qualité et de la gestion des risques. Aussi, les GHT ou groupements d'établissements doivent se mobiliser pour anticiper l'impact de la certification commune sur leurs organisations.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux d'une certification commune et identifier les facteurs de succès
- Savoir élaborer un rétro planning de mise en place d'un management territorial en vue d'une certification commune
- Savoir mettre en place une démarche qualité et gestion des risques commune
- Savoir définir des objectifs partagés
- Comprendre les enjeux d'un projet médical partagé

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, directeur qualité groupe ou GHT, président de CME, responsable qualité, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, directeur des soins, encadrement paramédical, pilote des processus, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité et de la certification

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Contexte
  - Cadre règlementaire
  - Enjeux, objectifs et modalités de mise en œuvre des certifications communes
- Démarche qualité et gestion des risques à l'échelle du territoire
  - Savoir réaliser un état des lieux
  - Organiser le pilotage commun de la démarche qualité et gestion des risques
  - Savoir définir des objectifs partagés et convergents
  - Identifier les rôles et responsabilités de chacun
  - Harmoniser les outils de pilotage de la démarche qualité et gestion des risques

    Cas pratique
- Projet médical de territoire
  - Caractérisation du territoire et identification des besoins
  - Analyse de l'offre actuelle et identification des filières
  - Identification des perspectives et définition d'objectifs partagés
  - Elaboration et suivi du projet de territoire

    Cas pratique
- Synthèse de la démarche à mettre en œuvre
  - Facteurs de réussite et d'échecs
  - Rétro planning
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

22/05/26

L'audit interne

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

L'audit interne est un outil d'évaluation et de contrôle des activités et des processus. Cette méthode, fréquemment utilisée dans les établissements de santé, permet l'identification d'actions d'amélioration de la qualité et de la gestion des risques. Dans ce cadre, les professionnels doivent être formés.

OBJECTIFS

- Constituer son équipe d'auditeurs internes
- S'approprier la méthode d'audit
- Savoir analyser la maîtrise d'un processus
- Savoir élaborer un rapport d'audit
- Savoir assurer le suivi et la communication

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, pilote de processus, encadrement, responsable et coordonnateur de soins, responsable qualité, gestionnaire des risques et coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, professionnels soignants etc.

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction

- L'audit interne, ses objectifs et ses applications
  - Les définitions
  - La place de l'audit interne dans les différentes démarches d'évaluation
  - Les différents types d'audits
  - La stratégie de mise en place de l'audit interne
    Cas pratique sur la stratégie d'audit interne

- L'audit interne, organisation à mettre en place
  - L'équipe d'auditeurs
    - Les missions de l'auditeur
    - Les qualités requises pour conduire un audit
    - Les principes de la communication à respecter
    - Le comportement à avoir
  - La procédure d'audit interne

- Les différentes étapes de l'audit interne
  - Le déclenchement
  - La préparation
    - Elaborer le plan de l'audit

    Cas pratique
    - Préparation de la grille d'audit

    Cas pratique
  - La réalisation
    Cas pratique
  - Le rapport
  - Le suivi

Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Management de la qualité et des risques : piloter la démarche

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La démarche qualité et gestion des risques est en place dans les établissements de santé. Néanmoins, il est nécessaire de la repositionner et restructurer pour permettre à chacun de s'approprier ses rôles et responsabilités, qu'il s'agisse du pilotage stratégique et opérationnel ou de la mise en œuvre de cette démarche.

OBJECTIFS

- Clarifier les exigences de la réglementation et les attendus de la certification relatifs au processus
- Se positionner en tant que pilote du processus au sein du système de processus
- Connaître les outils de pilotage et d'évaluation du processus
- Être capable de décrire l'ensemble du processus
- Se préparer à la visite de certification pour le processus de management de la qualité et de la gestion des risques

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, directeur des soins, président de CME, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité, gestionnaire des risques, …

PREREQUIS

- Participer au processus, en qualité de pilote ou intervenant directement ou indirectement dans le processus MQGR

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Le concept de la qualité et gestion des risques
- Contexte externe
  - Les exigences réglementaires et normatives
  - Les exigences de la certification
- Le pilote du processus
  - Les rôles et missions des pilotes
  - Les outils de pilotage du processus
- La coordination avec le système de processus
  - La coordination avec les processus en interfaces
  - La coordination avec les clients extérieurs
- Connaître le processus « Management de la qualité et des risques »
  - Les étapes de l'engagement et du pilotage du processus
    - Pilotage stratégique
    - Pilotage opérationnel
  - Le management opérationnel de la démarche
- Se préparer à la visite de certification
  - Les modalités de visite
  - Se préparer à la visite
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

30/06 et 01/07/26

Processus de management de la prise en charge médicamenteuse

2 jours soit 14 heures / 9h00-17h00 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Le management de la prise en charge médicamenteuse est une priorité de santé publique faisant l'objet de nombreuses réglementations et publications, dont l'arrêté du 10 octobre 2022 modifiant l'arrêté du 6 avril 2011.
Il s'agit en effet de l'un des processus les plus à risques et le plus impacté par des décisions lors des certifications. Il est donc nécessaire de structurer et sécuriser ce processus pour s'assurer du respect des rôles et responsabilités de chacun qu'il s'agisse du pilotage ou de la mise en œuvre du circuit du médicament.

OBJECTIFS

- Clarifier les exigences de la réglementation et les attendus de la certification relatifs au processus
- Se positionner en tant que pilote du processus au sein du système de processus
- Connaître les outils de pilotage et d'évaluation du processus
- Être capable de décrire l'ensemble du processus et d'identifier les risques prioritaires
- Se préparer à la visite de certification pour le processus de prise en charge médicamenteuse

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, président de CME, pharmacien, directeur des soins, cadre de santé, responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse, médecin, infirmier, …

PREREQUIS

- Participer au processus, en qualité de pilote de processus ou intervenant directement ou indirectement au processus MPECM

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Contexte externe
  - Rappel des définitions de l'iatrogénie médicamenteuse
  - Les exigences réglementaires et normatives
  - Les exigences de la certification
- Le pilote du processus
  - Les rôles et missions du pilote
  - Les outils de pilotage du processus
    Cas pratique
- La coordination avec le système de processus
  - La coordination avec les processus en interfaces
  - La coordination avec les clients extérieurs
    Cas pratique
- Connaître le processus de prise en charge médicamenteuse
  - Les étapes du pilotage
    Cas pratique
  - Les étapes du processus
    - Prescription
    - Dispensation
    - Préparation
    - Approvisionnement
    - Détention et stockage
    - Transport
    - Information
    - Administration
    - Surveillance

    Cas pratique
  - Identifier les risques à chaque étape de la prise en charge médicamenteuse
    Cas pratique
  - Les acteurs du processus
- Se préparer à la visite de certification
  - Maitriser son processus
  - Les modalités de visite
  - Maitriser les risques
    Cas pratique
  - Préparer les équipes à l'investigation terrain
    Cas pratique
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Processus de prise en charge au bloc opératoire et en endoscopie

2 jours soit 14 heures / 9h00-17h00 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Les blocs opératoires et les secteurs d'endoscopies sont des secteurs à risques à véritables enjeux d'efficience pour nos établissements. Ils font partie des processus prioritaires et sont parmi les processus les plus à risques pour la sécurité des patients. Il est donc nécessaire de structurer et sécuriser ces processus pour s'assurer du respect des rôles et responsabilités de chacun qu'il s'agisse du pilotage ou de la prise en charge du patient.

OBJECTIFS

- Clarifier les exigences de la réglementation et les attendus de la certification relatifs au processus
- Se positionner en tant que pilote du processus au sein du système de processus
- Connaître les outils de pilotage et d'évaluation du processus
- Être capable de décrire l'ensemble du processus et d'identifier les risques prioritaires

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, directeur des soins, cadre de bloc, cadre de santé, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité et gestionnaire des risques, médecin, …

PREREQUIS

- Participer au processus, en qualité de pilote ou intervenant directement ou indirectement aux processus bloc opératoire et endoscopie

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Contexte externe
  - Les exigences réglementaires et normatives
  - Les exigences de la certification
- Le pilote du processus
  - Les rôles et missions des pilotes
  - Les outils de pilotage des processus
    Cas pratique : élaboration de la carte d'identité
- La coordination avec le système de processus
  - La coordination avec les processus en interfaces
  - La coordination avec les clients extérieurs
    Cas pratique : élaboration de la carte d'identité
- Connaître les processus de prise en charge au bloc opératoire et en endoscopie
  - Les étapes du pilotage
    Cas pratique : élaboration de la carte d'identité
  - Les étapes de mise en œuvre
    - Pré interventionnel
    - Per interventionnel
    - Post interventionnel

    Cas pratique : élaboration de la carte d'identité
  - Identification des risques à chaque étape
    Cas pratique : identification des risques à chaque étape
- Se préparer à la visite de certification
  - Maitriser son processus
  - Les modalités de visite
  - Maitriser les risques
    Cas pratique : identification des barrières pour maitriser les risques
  - Préparer les équipes à l'investigation terrain
    Cas pratique : élaboration d'un programme de traceurs
    Cas pratique : maitriser les critères d'une grille d'évaluation
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

Nouveauté

En distanciel (visio) :

03/12/26

Violences sexuelles et sexistes entre professionnels : Prévenir, Repérer, Signaler

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La certification des établissements de santé pour la qualité des soins (6e itération, applicable depuis septembre 2025) est actualisée par la HAS à compter du 1er janvier 2027. Cette V2027 introduit un critère qui impose une politique active de prévention, de repérage, de signalement et de traitement des violences sexistes et sexuelles (VSS) entre professionnels. Ce critère impératif s'inscrit dans le plan national de lutte contre les VSS dans le champ de la santé (2025), qui cible en priorité les personnes en position d'autorité. Les établissements doivent donc dès à présent structurer un parcours de formation dédié à la gouvernance et à l'encadrement, premiers relais de cette politique et premiers interlocuteurs possibles lors d'un signalement.

OBJECTIFS

- **Reconnaître et qualifier** un agissement sexiste, un harcèlement sexuel ou une agression sexuelle.
- **Connaître le cadre juridique applicable.**
- Situer **sa propre responsabilité managériale et institutionnelle.**
- **Connaître et savoir mobiliser le dispositif de signalement de l'établissement.**
- **Savoir recevoir la parole d'un professionnel.**
- **Adopter une posture préventive** au quotidien dans le management d'équipe.

PUBLICS CONCERNES

- Gouvernance médicale, administrative et soignante : directeur administratif, président de CME, directeur médical, directeur des soins, responsable d'unité de soins, responsable de services, encadrement ...

PREREQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6 du catalogue)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 -
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- **Comprendre et qualifier les VSS pour mieux les repérer**
  - Contexte sociétal et enjeux spécifiques au secteur sanitaire
  - Stéréotypes de genre, continuum des violences, notion de consentement
  - Définitions : agissement sexiste, harcèlement sexuel, agression sexuelle, discrimination
  - Distinction harcèlement moral / sexuel / discriminatoire
  - Ce qui relève du conflit professionnel versus ce qui relève de la VSS
- **Cadre juridique et réglementaire**
  - Évolutions législatives récentes
  - Obligations de l'employeur et responsabilité spécifique du cadre/de l'encadrant
  - Rôle des instances représentatives du personnel
  - Sanctions disciplinaires et voies pénales ; éléments de jurisprudence
  - Présomption d'innocence, confidentialité, secret professionnel
- **La responsabilité managériale et institutionnelle**
  - Obligation de sécurité et de **prévention** envers l'équipe (encadrement) et envers l'établissement (gouvernance)
  - Devoir d'alerte : que faire (et ne pas faire) en tant que responsable
  - Rôle spécifique de la gouvernance : portage stratégique de la politique VSS, allocation des moyens, exemplarité institutionnelle
  - Impacts individuels et collectifs des VSS sur le service et sur l'établissement (absentéisme, climat, qualité des soins, image institutionnelle)
  - Posture préventive au quotidien : vigilance, exemplarité, culture de service
- **Le dispositif de signalement**
  - Dispositifs interne et externe
  - Articulation entre l'encadrement, la gouvernance, les référents, la DRH, la médecine du travail
  - Ce que l'encadrant ou le membre de la gouvernance doit transmettre, à qui et dans quel délai
- **Dispositif d'accompagnement / Recevoir un signalement et réagir**
  - Posture d'écoute
  - Orientation de la personne vers les interlocuteurs compétents
  - Prévenir la victimisation secondaire ; gestion de la confidentialité vis-à-vis du reste de l'équipe
- **Cas pratiques et évaluation**
  - Études de cas concrets : réception d'un signalement, gestion d'un agissement observé
  - Échanges d'expérience entre pairs (encadrement et gouvernance)
  - Quiz/évaluation des acquis

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

Nouveauté

En présentiel (Paris) :

03/12/26

Facteurs humains et compétences non techniques : développer les soft skills pour renforcer la qualité et sécuriser les soins

1 jour soit 7 heures / 9h-17h / en présentiel (Paris)

CONTEXTE

Les compétences non techniques (communication, travail en équipe, gestion du stress, conscience de la situation, prise de décision, apprentissage collectif, etc.) participent tant à la fiabilité des prises en charge, à la prévention des évènements indésirables associés aux soins qu'au bien-être des équipes.
Cette formation vise à permettre aux professionnels de santé en exercice et des cadres et responsables d'équipes de comprendre et d'intégrer les facteurs organisationnels et humains dans les pratiques de soins pour en faire un levier essentiel de la sécurité et d'un fonctionnement d'équipes efficaces.
Elle leur apporte les connaissances de base sur les facteurs humains (FOH), les compétences non techniques (CNT) et leur applicabilité pour permettre une performance collective au service de la sécurité des soins.

OBJECTIFS

- Acquérir les concepts de base des CNT et FOH.
- Développer une conscience réflexive individuelle et collective.
- Adopter les compétences, méthodes et outils pour fiabiliser les pratiques.
- Identifier son mode de fonctionnement dans les situations de soins

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, Président de CME, Médecin, cadre de santé, tout professionnel de santé.

PREREQUIS

- Aucun prérequis obligatoire.

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenants : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6 du catalogue)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
  - CNT et FOH : définition et historique
  - Pourquoi en santé ?
- Qu'est-ce qu'une organisation sûre ?
  - Concepts clés FOH dans le domaine de la santé
  - Mise en évidence de l'impact des FOH sur l'évolution de la situation, des prises de décision et de résultats pour le patient et l'équipe
    - *Cas pratique*
- Culture de sécurité
  - Les 3 piliers d'une organisation sûre
  - Les différents types de culture sécurité
  - Cas pratique : comment améliorer la culture de sécurité de son environnement de travail
- Et moi, je fonctionne comment dans les situations de soins ?
  - Apport des sciences cognitives
  - Biais cognitifs et prise de décision
  - Fonctionnement de la mémoire
  - Principe de la charge cognitive
  - Théorie de la charge cognitive et impact sur la vigilance et leurs conséquences sur la dysfonction exécutive
  - Notion du concept de « cockpit stérile » pour limiter les interruptions de tâche pendant les soins critiques
    - *Cas pratique*
  - Fatigue et gestion de la fatigue
  - Stress et gestion du stress
    - *Cas pratique*
- Equipe efficace pour passer d'une équipe d'experts à une équipe experte
  - Une équipe efficace
  - Modèle de développement des équipes de Tuckman
  - Outils et pratiques pour renforcer l'efficacité d'équipe
  - Gestion des conflits et des désaccords au sein de l'équipe
- Place du patient dans l'équipe
  - Fondements de l'intégration du patient dans l'équipe
  - Reconnaître le rôle du patient dans l'équipe
  - Outils et pratiques
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ par participant pour la journée de formation (bulletin d'inscription page 56)

En distanciel (visio) :

17/02/26
03/11/26

Le Patient en Auto-Administration de ses Médicaments (PAAM)

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Attente forte des professionnels de santé et des patients, dans différents secteurs d'activité (et pas seulement en HAD), sur l'évolution de la règlementation nécessaire pour permettre l'auto-administration par le patient et/ou son entourage dans certaines situations.

OBJECTIFS

- Comprendre le dispositif PAAM
- Acquérir les bonnes pratiques pour sécuriser le dispositif
- Savoir coordonner la mise en œuvre du PAAM pour favoriser l'engagement des patients et des professionnels

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, responsable qualité, gestionnaire des risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, encadrement, pilote de processus, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité et de la gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
  - Contexte
  - Définition
  - Présentation du dispositif
  - Eligibilité du patient
  - Définition des médicaments du PAAM
- L'inclusion au PAAM
  - Les critères d'inclusion
  - Les 3 niveaux d'implication du patient
  - Le processus décisionnel du PAAM
  - Rôles des professionnels et du patient dans le PAAM
- La mise en œuvre
  - Le préalable
  - L'engagement du patient
  - L'activation du PAAM
- Amélioration continue du dispositif
- Conclusion : synthèse des étapes pour la mise en œuvre du PAAM

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

28/04/26

Certification et sécurité du système d'information

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Le numérique en santé est aujourd'hui en plein essor pour améliorer la qualité, l'efficacité et l'accessibilité des soins en santé. Au-delà des outils numériques internes à l'établissement de santé notamment pour gérer les dossiers du patient, il comprend des domaines tels que les équipements biomédicaux connectés, la télémédecine, les objets de santé connectés, l'intelligence artificielle et l'analyse de données, la réalité augmentée et la réalité virtuelle.

Pour cela la HAS a intégré dans le référentiel de la certification V2025 certains éléments d'évaluation visant à :

- La sécurisation des échanges et le partage de données entre les acteurs de soins et les patients
- La maîtrise des risques de sécurité numérique, en particulier en renforçant la lutte contre la cyber malveillance

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels de santé de comprendre et jouer leur rôle en matière de sécurité du système d'information, de signalement des évènements indésirables et de traitement des évènements indésirables
- Renforcer la culture positive de l'erreur
- Savoir organiser la collecte et le signalement des évènements indésirables, et organiser les analyses en équipe pluridisciplinaire
- Permettre aux professionnels, dans le cadre de la sécurité du numérique et de la gestion des évènements indésirables, d'acquérir les méthodes et outils validés par la HAS et indispensables à la mise en place de démarches de retours d'expérience
- Acquérir les connaissances afin d'organiser le retour d'expérience au sein de l'établissement en prenant en compte l'articulation des différents dispositifs existants d'analyse des évènements indésirables

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, pilote, encadrement, responsable et coordonnateur de soins, responsable qualité, gestionnaire des risques et coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, pilote de processus, cadres, infirmiers, médecins…

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalités d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

Introduction

Contexte

- L'évolution du système de santé
- Cadre réglementaire et normatif
- Principales exigences de la certification
- Définitions

Sécurité du Système d'Information

- La sécurité du système d'information
- Plan Blanc du Numérique
- Caractérisation des attaques et choix des évènements indésirables à analyser
- Le signalement interne
- Le traitement immédiat
- Les méthodes d'analyse
- Le signalement externe
- Cas pratique : analyse d'un évènement indésirable

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

23/06/26

Réussir sa gestion des tensions hospitalières et situations sanitaires exceptionnelles

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles est un enjeu pour notre système de santé. Le ministère des solidarités et de la santé a renforcé la gestion de crise par la prise en considération de l'évolution de la nature des risques et des menaces mais également de l'enseignement tiré des crises ou évènements rencontrés ces dernières années. Par ailleurs, les risques numériques doivent également être intégrés depuis 2023 dans le plan de gestion des tensions hospitalières et situations sanitaires exceptionnelles.

OBJECTIFS

- Connaitre les attendus règlementaires et recommandations de bonnes pratiques
- Comprendre l'organisation de la gestion des tensions hospitalières et situations sanitaires exceptionnelles
- Prévenir l'organisation de la crise sanitaire
- Savoir mettre en œuvre un retour d'expérience pour l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, responsable qualité et gestion des risques, médecins, cadre de santé, responsable de service de soins, technique, encadrement, hygiéniste, etc..

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité et de la gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Le contexte
  - Les enjeux
  - Le cadre règlementaire
- La gestion des tensions hospitalière et situations sanitaires
  - Les risques et menaces
  - La place des établissements de santé publics et privés
  - La préparation du système de santé
  - Les grands principes d'organisation en situation de crise
  - La place des GHT
- La préparation des dispositifs de la gestion des tensions hospitalières et situations sanitaires exceptionnelles
  - La conduite de la préparation des établissements de santé
  - Les outils méthodologiques et opérationnels
  - La simulation
- La crise, et après ?
  - Le retour d'expérience
  - La méthodologie du RETEX
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Travail en équipe : de PACTE à un dispositif spécifique

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La V2025, 6ème itération de la certification, s'applique depuis septembre 2025. Tout en conservant les acquis des précédentes versions de la certification, la HAS souhaite renforcer l'appréciation du niveau de qualité des soins, notamment sur le travail en équipe. Les établissements doivent se mobiliser pour anticiper cette évolution. La mise en place d'un programme PACTE, d'un dispositif spécifique d'amélioration du travail en équipe ou d'un programme d'accréditation en équipe constitue un levier de renforcement de la cohésion d'équipe et d'amélioration de la sécurité des prises en charge.

OBJECTIFS

- Clarifier les notions d'équipe et de culture
- Appréhender les dispositifs spécifiques de travail en équipe
- Connaitre les rôles et responsabilités du référent du projet spécifique de travail en équipe
- Savoir mobiliser et sélectionner les outils adaptés

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité, gestionnaire des risques, président de CME, médecin, directeur de soins, cadre de santé, infirmier, directeur de pôle, cadre de bloc, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la gestion de projet

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Notions d'équipe et de culture
  - L'équipe
  - Le travail en équipe
  - La culture de sécurité
- Les rôles des référents du projet
  - Le référent du projet
  - Le binôme référent
  - La gestion de projet
- Le projet spécifique de travail en équipe
  - Les différentes phases
  - Engagement
    - Enjeux et engagement
    - Choix de l'équipe
    - Identification du binôme référent
    - Communication

    Cas pratique
  - Diagnostic
    - Enquête culture de sécurité
    - CRM Santé
    - Choix de la problématique et des actions

    Cas pratique
  - Mise en œuvre des actions en équipe : les outils
    - Agir sur l'équipe
    - Agir sur le patient
    - Agir sur la gouvernance

    Cas pratique
  - Mesure et évaluation
    - Enquête culture de sécurité
    - Matrice de maturité
    - Evaluation des pratiques collaboratives : patient traceur
    - Mesure de la satisfaction
    - Indicateurs

    Cas pratique
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

12/03/26
05/05/26
29/09/26

Devenir coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Les dispositions relatives à la lutte contre les évènements indésirables associés aux soins, parues dans le décret du 12 novembre 2010 et précisées dans la circulaire du 18 novembre 2011, prévoient la désignation obligatoire d'un coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins dans les établissements de santé. Son positionnement dans la structure est un enjeu primordial pour le succès de la gestion des risques associés aux soins de l'établissement et le développement de la culture de sécurité.

OBJECTIFS

- Appréhender les concepts de la démarche qualité et gestion des risques
- Connaitre les missions du coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins
- Savoir animer une démarche qualité et sécurité des soins en tant que coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité, gestionnaire des risques, président de CME, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité et de la gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Le contexte
  - Enjeux et cadre réglementaire
  - Les concepts de la qualité et des risques
- Le positionnement du coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins
  - Rôles et missions du coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins
  - Modalités de coordination avec les autres acteurs de la démarche qualité et gestion des risques

    Cas pratique
- La sécurité des soins à travers la démarche de gestion des risques
  - L'identification des orientations stratégiques qualité et gestion des risques
  - L'identification a priori des risques associés aux soins
  - La gestion des évènements indésirables associés aux soins
  - La gestion des vigilances sanitaires
  - La conduite des démarches d'évaluations
  - Le développement de la culture de sécurité
- De l'élaboration à la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions pour l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins
  - Les différentes étapes de la gestion de projet
  - L'identification des actions d'amélioration
  - L'élaboration du plan d'actions
  - Le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions
  - La communication
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Lutter contre les erreurs médicamenteuses et les never events

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Bien qu'encore peu signalées, les erreurs médicamenteuses sont parmi les principaux facteurs d'évènements indésirables graves dans les établissements de santé.

La loi HPST, et plus particulièrement l'arrêté du 10 octobre 2022 modifiant l'arrêté du 6 avril 2011 inscrit la lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse comme priorité de santé publique. Pour que la lutte contre les erreurs médicamenteuses devienne un enjeu primordial partagé par tous les professionnels de santé, il est indispensable de les accompagner pour développer la prise de conscience collective face à ce risque.

OBJECTIFS

- Contribuer à améliorer la maîtrise du risque iatrogène médicamenteux
- Prendre conscience des risques liés à la prise en charge médicamenteuse à chaque étape du circuit du médicament
- Comprendre les enjeux du signalement des erreurs médicamenteuses et savoir les analyser pour identifier des actions d'amélioration

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, président de CME, pharmacien, directeur des soins, cadre de santé, responsable du système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse, médecin, infirmier, …

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des patients

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Contexte
  - Bref rappel du cadre réglementaire
  - Les exigences de la certification
  - Les erreurs médicamenteuses identifiées au niveau national et international
- Des risques à chacune des étapes de la prise en charge médicamenteuse
  - Rappel des définitions
  - Rôle et obligation de chacun
  - Identification des risques
    - Le processus de prise en charge médicamenteuse
    - Les facteurs contributifs des erreurs médicamenteuses et risques spécifiques
      - Les comportements à risque et organisations en lien
      - Les médicaments à risque
      - Les populations à risque
      - Les never events
  - Maîtriser le risque médicamenteux (conciliation médicamenteuse…)
  - Prévenir les erreurs
- Le signalement et le traitement des erreurs médicamenteuses
  - Le signalement des erreurs médicamenteuses
    - Signalement interne
    - Signalement externe
  - L'analyse des erreurs médicamenteuses
    - Dispositifs (REMED, CREX…)
    - Outils (7M, ORION…)

  Cas pratique
  - Le retour d'expérience
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Evènements indésirables et dispositifs d'analyse

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La réglementation encourage les établissements à optimiser leur gestion des évènements indésirables et à mettre en œuvre une organisation de retour d'expérience, et articuler l'organisation des vigilances et de la coordination de gestion des risques. Le signalement des évènements indésirables graves et la transmission de leur analyse auprès des ARS est désormais obligatoire.
La gestion des évènements indésirables est donc un enjeu majeur pour l'amélioration de la sécurité des soins et le renforcement de la culture de sécurité.

OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels de santé de comprendre et jouer leur rôle en matière de signalement des évènements indésirables
- Renforcer la culture positive de l'erreur
- Savoir organiser la collecte et le signalement des évènements indésirables, et organiser les analyses en équipe pluridisciplinaire
- Permettre aux professionnels, dans le cadre de la gestion des évènements indésirables, d'acquérir les méthodes et outils validés par la HAS et indispensables à la mise en place de démarches de retours d'expérience
- Acquérir les connaissances afin d'organiser le retour d'expérience au sein de l'établissement en prenant en compte l'articulation des différents dispositifs existants d'analyse des évènements indésirables

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, pilote, encadrement, responsable et coordonnateur de soins, responsable qualité, gestionnaire des risques et coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, pilote de processus, cadres, infirmiers, médecins, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalités d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- Contexte
  - Les EIGAS au niveau national
  - Cadre réglementaire et normatif
  - Principales exigences de la certification
  - La gestion des évènements indésirables un enjeu
- Le signalement des évènements indésirables, le traitement immédiat et la sélection des évènements indésirables à analyser
  - Les évènements indésirables à signaler
  - Le signalement interne et le traitement immédiat
  - Caractérisation des évènements indésirables et choix des évènements indésirables à analyser
  - Le signalement externe
- L'analyse d'un évènement indésirable et la mise en place du retour d'expérience
  - Les principes communs à toutes les démarches d'analyse
  - Les dispositifs d'analyse : rôles et missions de chacun (CREX, RMM, Autres dispositifs)
  - Les méthodes et outils : ALARM, arbre des causes, 5M et 7M, ORION
  - Cas pratique
  - Le choix et le suivi des actions
  - Les retours d'expériences au niveau de l'établissement
  - La fiche de retour d'expérience et l'exploitation de la base de données
  - Les actions de communication et d'information au service de la culture de la sécurité
- L'analyse d'un évènement indésirable et la mise en place du retour d'expérience
  - Les principes communs à toutes les démarches d'analyse
  - Les dispositifs d'analyse : rôles et missions de chacun (CREX, RMM, Autres dispositifs)
  - Les méthodes et outils : ALARM, arbre des causes, 5M et 7M, ORION
  - Cas pratique
  - Le choix et le suivi des actions
  - Les retours d'expériences au niveau de l'établissement
  - La fiche de retour d'expérience et l'exploitation de la base de données
  - Les actions de communication et d'information au service de la culture de la sécurité

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

05/05/26

Management et mise en œuvre des EPP

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Les EPP (Evaluations des Pratiques Professionnelles) constituent une exigence de la certification depuis la seconde itération. Parmi d'autres moyens d'évaluation, la mise en place d'EPP constitue un véritable outil de management et d'implication des équipes dans le cadre de la sécurité des soins. Par ailleurs, depuis janvier 2016, l'analyse des pratiques professionnelles peut constituer une action de DPC, dès lors qu'elle est déposée par un organisme de DPC et à condition que les modalités et méthodes soient valides. La coordination au niveau institutionnel est donc essentielle.

OBJECTIFS

- Structurer la démarche globale de coordination des EPP au niveau de l'établissement
- S'assurer de la conformité des approches et des méthodes utilisées pour mettre en place l'Evaluation des Pratiques Professionnelles
- Savoir coordonner la mise en œuvre des EPP

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, président de CME, encadrement, responsable qualité et gestion des risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, professionnel participant à la commission EPP ou à leur mise en œuvre, …

PREREQUIS

- Connaissance de base de la démarche qualité et de la certification

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
  - Rappel des définitions
  - Rappel historique sur le déploiement des EPP dans les établissements de santé
- Contexte
  - Contexte national
  - Lien avec le développement professionnel continu (DPC)
  - Exigences à satisfaire dans le cadre de la certification
- Organisation et management des EPP
  - Définir la politique EPP et les modalités de choix des thèmes d'EPP
    Cas pratique
  - Structurer l'ensemble de la démarche, rôles et responsabilités de chacun
  - Définir la stratégie de communication sur les EPP
  - Evaluer et suivre la mise en œuvre des EPP (tableaux de bord, bilans…)
    Cas pratique
  - Evaluer et réviser la stratégie de développement des EPP
- Mise en œuvre des EPP
  - Fixer les modalités d'entrée dans une EPP
  - Choisir la méthode d'évaluation
    Cas pratique
  - Définir les modalités de suivi de l'EPP
    Cas pratique
  - Elaborer et/ou harmoniser la fiche projet EPP
    Cas pratique
  - Organiser le suivi des groupes EPP
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

05/11/26

L'identitovigilance

Le bon soin au bon patient

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La complexité du processus d'identification du patient et ses multiples interfaces accentuent les risques dans la prise en charge du patient au quotidien et à toutes les étapes de son parcours. L'identification, fiable et unique du patient, est un préalable incontournable pour la continuité et la sécurité des soins compte tenu du risque d'erreurs potentiellement graves liées à une mauvaise identification. La mise en place de l'INS doit également renforcer la sécurisation de l'identification des patients. Ces erreurs doivent donc être identifiées et analysées en vue de mettre en place des dispositifs de maîtrise adaptés.

OBJECTIFS

- Clarifier les exigences de la réglementation et de la certification HAS relatives au processus d'identification du patient
- Savoir identifier et faire vivre la démarche d'identitovigilance
- Savoir identifier les facteurs contributifs des erreurs d'identité et les dispositifs de maitrise

PUBLICS CONCERNES

- Directeur des soins, cadre de santé, professionnel médical et paramédical, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité et gestionnaire des risques, professionnel accueil/admission, membre de la cellule identitovigilance, …

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des patients

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Contexte
  - Contexte
  - NIR ? INS ? INS-c ? Traits d'identité ?
  - Les référentiels d'identitovigilance et définitions
  - Cadre réglementaire et normatif
  - Exigences de la certification
  - Quiz
- Organisation de l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge
  - Gestion Documentaire
  - Rôles et responsabilités de chacun (cellule, identitovigilant...)
  - Outils de pilotage
- Identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge
  - L'identitovigilance à toutes les étapes de la prise en charge
  - Les facteurs contributifs des erreurs d'identité
  - Les comportements à risque
  - Les populations à risque
  - Les situations à risque et/ou particulières
    - *Cas pratique : identification des risques*
- Maîtriser le risque d'erreur d'identité
  - *Cas pratique : repérer les dispositifs de maîtrise des risques*
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En présentiel (Paris) :

Date sur demande

Annonce d'un dommage associé aux soins (1 jour)

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en présentiel (Paris)

CONTEXTE

Le code de la Santé Publique impose aux professionnels d'informer le patient en cas de dommage associé aux soins dans un délai de 15 jours après la découverte d'un dommage. La Haute Autorité de Santé, dans le cadre de la certification, exige que les professionnels soient formés à cette annonce.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et le rôle de chacun, les modalités dans lesquelles l'annonce doit se réaliser
- Acquérir les méthodes et techniques pour la mettre en œuvre

PUBLICS CONCERNES

- Responsable d'établissement, président de CME, médecin, directeur de soins, cadre de santé, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité, médiateur médical ou non médical, infirmier, …

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des patients

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation - support vidéo
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- Rappel des définitions
- Contexte et enjeux
  - Comprendre les enjeux juridiques et réglementaires sur l'information du patient
  - Les attendus de la certification
  - Inscrire l'annonce d'un dommage associé aux soins dans sa politique de gestion des risques et renforcer la culture de sécurité des soins
  - Moyens et voies de recours des patients
- Cas pratique
- Comment améliorer ses pratiques d'annonce
  - Harmoniser les pratiques d'annonce par la mise en place d'une procédure interne à l'établissement
  - Former les professionnels aux principes d'une communication adaptée au patient, à son entourage, à l'équipe
  - Structurer l'annonce (avant - pendant - après)
- Retour d'expérience : conditions favorables à une annonce réussie

  Cas pratique
- Cas particuliers
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant) (bulletin page 55)

Annonce d'un dommage associé aux soins (0,5 jour)

0,5 jour soit 3,5 heures / 13h30-17h / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Le code de la Santé Publique impose aux professionnels d'informer le patient en cas de dommage associé aux soins dans un délai de 15 jours après la découverte d'un dommage. La Haute Autorité de Santé, dans le cadre de la certification, exige que les professionnels soient formés à cette annonce.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux et le rôle de chacun, les modalités dans lesquelles l'annonce doit se réaliser
- Acquérir les méthodes et techniques pour la mettre en œuvre

PUBLICS CONCERNES

- Responsable d'établissement, président de CME, médecin, directeur de soins, cadre de santé, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité, médiateur médical ou non médical, infirmier, …

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des patients

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques - documentation - support vidéo
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6 du catalogue)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- Rappel des définitions
- Contexte et enjeux
  - Comprendre les enjeux juridiques et réglementaires sur l'information du patient
  - Les attendus de la certification
  - Inscrire l'annonce d'un dommage associé aux soins dans sa politique de gestion des risques et renforcer la culture de sécurité des soins
  - Moyens et voies de recours des patients
- Cas pratique : analyse critique d'une annonce (support vidéo HAS)
- Comment améliorer ses pratiques d'annonce
  - Harmoniser les pratiques d'annonce par la mise en place d'une procédure interne à l'établissement
  - Former les professionnels aux principes d'une communication adaptée au patient, à son entourage, à l'équipe
  - Structurer l'annonce (avant - pendant - après)
- Cas pratique : analyse d'une annonce réussie (support vidéo HAS)
- Retour d'expérience : conditions favorables à une annonce réussie
- Cas particuliers
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

295€ pour la demi-journée de formation par participant (bulletin d'inscription page 56)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Développer une culture de sécurité

Safety Walkrounds, Gestion des risques en équipe, Simulation en santé

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Le projet Emeraudes (Engagement des Managers dans l'Amélioration de la culture de Sécurité en établissements de santé) a notamment conclu qu'en ce qui concerne la culture de sécurité, « le moteur principal est l'accumulation d'exigences réglementaires liées à la certification des établissements de santé. Ces exigences sont souvent vécues par les soignants comme une contrainte supplémentaire plutôt bureaucratique et ne facilitant pas le travail ». Ces résultats démontrent la nécessité pour les établissements de construire en équipe, une culture partagée de la sécurité.

OBJECTIFS

- Comprendre les notions de culture de sécurité
- Savoir évaluer sa culture de sécurité
- Identifier les leviers de développement de la culture de sécurité

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité, gestionnaire des risques, président de CME, médecin, directeur de soins, cadre de santé, infirmier, directeur de pôle, cadre de bloc, …

PREREQUIS

- Connaissance sur l'organisation de la gestion des risques

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- La culture de sécurité
  - La définition
  - Les dimensions
  - Le lien entre culture et sécurité des soins
- L'évaluation de la culture de sécurité
  - Les objectifs
  - La construction de l'enquête
  - L'analyse des résultats
- Le développement de la culture de sécurité des soins
  - La gestion des risques en équipe
  - Les rencontres sécurité
  - La simulation en santé
  - Autres dispositifs
- La culture de sécurité dans la certification des établissements de santé
  - Les évolutions
  - Les attendus de la V2025
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Indicateurs, tableaux : culture du résultat

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La stratégie de transformation du système de santé « Ma Santé 2022 » promeut l'identification et l'utilisation d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins. Les d'indicateurs de qualité et de sécurité des soins sont des outils de mesure d'un état de santé, d'une pratique ou de la survenue d'un événement qui vont permettre d'évaluer de manière valide et fiable la qualité des soins et ses variations dans le temps et l'espace.
Par ailleurs, un des enjeux identifiés par la Haute Autorité de Santé pour la Certification V2025 est de développer une culture de la pertinence et du résultat.
Ainsi il est nécessaire pour les établissements de définir une stratégie de sélection et de recueil de données pertinentes afin de pouvoir les utiliser comme des outils d'aide à la décision en lien avec des objectifs stratégiques et opérationnels.

OBJECTIFS

- Savoir choisir ses indicateurs selon les priorités stratégiques et opérationnelles
- Savoir identifier les forces et faiblesses d'un indicateur
- Savoir communiquer à l'aide de différents types de tableau de bord

PUBLICS CONCERNES

- Direction, responsable qualité, gestionnaire des risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, encadrement, pilote de thématique/processus, …

PREREQUIS

- Connaissance de base des modes d'évaluation des établissements de santé (indicateurs nationaux, certification, …)

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Contexte et enjeux
  - Enjeux de la certification
  - Contexte international, national, régional
- Indicateurs : construction, pertinence, utilité, suivi
  - Définitions
  - Différents types d'indicateurs
    - Indicateur de structures ou de ressources
    - Indicateurs de processus clinique
    - Indicateurs de résultats intermédiaires et indicateur de résultat final
  - Description d'un indicateur
  - Analyse des résultats : biais et limites des indicateurs

  Cas pratique
- Indicateurs comme outils de pilotage
  - Identifier les points critiques de ses processus
  - Identifier les indicateurs clés (Key Performance Indicator)
    - Indicateur de structures
    - Indicateur processus
    - Indicateurs de résultats
      - PREMS
      - PROMS

  Cas pratique
- Exploitation et communication des indicateurs : les tableaux de bord
  - Tableaux de bord : principes, méthodes, limites
  - Organiser la communication

  Cas pratique
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

Nouveauté

En présentiel (Paris) ou distanciel (visio) :

26/03/26

Développer son HDJ SMR avec efficience

1 jour soit 7 heures / 9h-17h / en présentiel (Paris) ou distanciel (visio)

CONTEXTE

Cette formation vise à permettre aux directions d'établissement, professionnels de santé, cadres et responsables impliqués dans la gestion des activités de soins médicaux et de réadaptation (SMR) de maîtriser les spécificités de l'hospitalisation de jour. Elle leur apporte les connaissances réglementaires, médico-économiques et organisationnelles nécessaires pour piloter efficacement cette activité, dans un contexte de réforme du financement et d'optimisation des parcours patients en SMR.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre règlementaire sur l'hospitalisation de jour en SMR
- Comprendre les enjeux du codage PMSI et de la tarification en hospitalisation de jour
- Savoir construire, anticiper et piloter un projet médical et organisationnel d'hospitalisation de jour en SMR
- Elaborer un projet cohérent avec les besoins du territoire, les ressources disponibles et les exigences règlementaires / Anticiper les impacts sur l'organisation interne (parcours patient, ressources humaines, logistique) / Intégrer la dimension stratégique, médico-économique et qualité dans la conduite du projet

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, Président de CME, Médecin, cadre de santé, toute personne impliquée dans la gestion de l'activité SMR…

PREREQUIS

- Aucun prérequis obligatoire
- Une connaissance de base des organisations en SMR et du PMSI est un plus

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenants experts depuis plus de 20 ans : Véronique ROUSSET (juridique) / Delphine BALERDI (direction) / Martin PINEL (direction) / Dr Thierry RODITIS (PMSI et facturation)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Le cadre règlementaire et juridique de l'hospitalisation de jour en SMR
  - Contexte et enjeux
  - Réforme des autorisations SMR
  - Définition et périmètre de l'hospitalisation de jour (HDJ) en SMR (textes de référence)
  - Place de l'HDJ dans le parcours patient (continuité avec soins externes, SMR en hospitalisation complète, domicile)
  - Critères d'organisation quotidienne des soins : coordination, durée, qualité et sécurité des soins
  - e-HDJ/télé réadaptation
- Le codage PMSI et la valorisation de l'activité d'hospitalisation de jour
  - Rappels sur le fonctionnement du PMSI-SMR
  - Réforme de financement et HDJ
  - Les spécificités du codage pour l'hospitalisation de jour
  - Les erreurs fréquentes et leurs impacts sur le financement
  - Exploitation des données PMSI : tableaux de bord, indicateurs, pilotage de l'activité
  - Lien entre performance médico-économique et qualité du codage

  Cas pratique
- Construire et piloter un projet d'hospitalisation de jour en SMR

  Cas pratique / Ateliers
  - Étapes de construction du projet : diagnostic, besoins du territoire, ressources internes
  - Organisation des parcours : admission, planification, coordination, logistique
  - Impacts RH, matériels et financiers
  - Indicateurs de suivi et évaluation de la performance
  - Démarche qualité et amélioration continue
  - Retours d'expérience et facteurs clés de réussite
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ par participant pour la journée de formation (bulletin d'inscription page 55)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Le parcours traceur intégré dans le parcours patient

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La stratégie nationale de santé ainsi que la certification pour la qualité des soins obligent à structurer et améliorer les parcours patients dans une approche globale incluant l'ensemble des acteurs intervenant dans la prise en charge. De plus, les prises en charge se complexifient rendant cruciale la capacité des équipes à travailler ensemble. La coordination et la continuité des soins est donc nécessaire à l'amélioration de la qualité et la sécurité des soins. Cela passe par la structuration des parcours en tenant compte du lien ville/hôpital et par l'évaluation des parcours patient à travers la méthode d'évaluation du parcours traceur.

OBJECTIFS

- Clarifier les exigences de la réglementation et les attendus de la certification relatifs au parcours patient
- Savoir structurer le parcours patient
- Identifier les populations spécifiques, populations à risques et situations spécifiques
- Maitriser les risques associés au parcours patient et identifier les priorités d'amélioration sur le parcours patient

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, président de CME, directeur des soins, cadre de santé, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité et gestionnaire des risques, médecin, infirmier, …

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge du patient

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Contexte
  - Les exigences réglementaires et normatives
  - Les exigences de la certification
- La formalisation du parcours patient
  - L'identification et la structuration du parcours patient
    Cas pratique
  - Le parcours générique du patient
    Cas pratique
- L'évaluation du parcours patient
  - La méthodologie du parcours traceur
  - La préparation des grilles du parcours traceur
    Cas pratique
  - La mise en œuvre de la méthodologie
  - La synthèse
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Projet personnalisé de soins (PPS)

Améliorer la coordination et la continuité des soins

1 jour soit 7 heures / 9h00-17h00 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La complexité et le cloisonnement de notre système de santé obligent à structurer et améliorer les parcours dans une approche globale incluant l'ensemble des acteurs intervenant dans la prise en charge du patient. La coordination et la continuité des soins est donc nécessaire à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Le PPS est un outil facilitateur permettant d'améliorer l'efficience de la prise en charge au travers d'une collaboration pluri professionnelle et pluri disciplinaire autour d'objectifs partagés. Il témoigne ainsi d'une prise en charge individualisée, adaptée et coordonnée en partenariat avec le patient tout en étant un outil fédérateur des équipes.

OBJECTIFS

- Appréhender l'ensemble des enjeux liés à la formalisation du projet personnalisé de soins (PPS) et les modalités de suivi dans le dossier du patient
- Savoir piloter le PPS en tant que projet fédérateur des équipes médicales et soignantes
- Repérer la place du PPS dans le « Parcours du patient »
- Identifier les parcours patient et les prises en charge spécifiques et savoir les formaliser dans le PPS
- Acquérir les outils et méthodes pour la formalisation, la mise en œuvre et le suivi

PUBLICS CONCERNES

- Directeur, direction des soins, président de CME, médecin, cadre et responsable de soins, psychologue, assistante sociale, personnel paramédical intervenant dans le parcours du patient, …

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des patients

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- Un impact attendu sur la qualité des prises en charge des patients
  - Définitions et notion de projet
  - Les exigences réglementaires et normatives
- Du pilotage à la mise en œuvre
  - Les enjeux d'un PPS
  - Le PPS comme élément fédérateur des équipes médicales et soignantes
  - Le pilotage : élaboration d'un outil de coordination et de continuité des soins
    - Le pilotage stratégique de l'établissement à travers le PPS
    - Le pilotage opérationnel avec la structuration des parcours et l'identification des acteurs concernés

    Cas pratique en atelier
  - La mise en œuvre : les étapes et les principes de base d'un projet
    - Pourquoi un PPS
    - Le contenu minimum d'un PPS

    Cas pratique
    - Le rôle de chaque acteur dans la mise en œuvre du PPS
    - Le repérage des outils facilitateurs
    - La formalisation du PPS à travers le parcours du patient

    Cas pratique
- Le déploiement du PPS
  - Identification des ressources à la disposition de l'établissement
  - Outils de communication, coordination et organisation des soins

    Cas pratique
- Le suivi et l'amélioration du parcours du patient à travers l'évaluation du PPS
  - L'évaluation du PPS en tant que projet
    - L'évaluation du pilotage : méthode et outils
    - L'évaluation de la mise en œuvre : méthode et outils
  - L'évaluation du PPS à travers le parcours d'un patient
    - La prise en charge évaluée et réajustée
    - La méthodologie du patient traceur et parcours traceur
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Accompagnement des personnes en soins palliatifs et fin de vie et de leur entourage

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Le développement des soins palliatifs et le renforcement des droits des malades sont reconnus par la loi relative aux droits du malade et à la fin de vie du 22 avril 2005, dite loi LEONETTI, complétée et modifiée par la loi Claeys/Leonetti de février 2016. La prise en charge des soins palliatifs des patients accueillis dans les établissements constitue un axe prioritaire de santé publique dans tous les lieux de soins. Concernant la qualité des soins, les exigences relatives à la prise en charge des patients en fin de vie et de leur entourage sont inscrites dans le critère 2.1-05 « Les équipes se coordonnent pour mettre en œuvre la démarche palliative » depuis la certification V2010 et reprise depuis.

OBJECTIFS

- Permettre aux participants d'acquérir les bases indispensables pour dispenser des soins de qualité aux personnes en soins palliatifs et en fin de vie, s'engager dans un cheminement individuel et une démarche collective pour assurer leur accompagnement et celui de leur entourage.

PUBLICS CONCERNES

- Médecin, responsable de soins, personnel paramédical, …

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des usagers

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- 1er jour
  - Définitions et contexte historique du développement des soins palliatifs
  - Les aspects législatifs et réglementaires : actualisation des connaissances
    - Loi Léonetti : personne de confiance, obstination déraisonnable
    - Evolutions des Plans de soins palliatifs successifs, le plan de soins palliatifs 2015/18
  - Identification des besoins et des attentes des personnes en soins palliatifs et fin de vie et de ceux de leur entourage
  - Traitements des différents symptômes en soins palliatifs et en fin de vie :
    - Douleur,
    - Alimentation,
    - Sommeil,
    - Comportement, etc.
  - Concept de deuil,
  - Notions relatives à l'attachement et au détachement,
  - Rites de fin de vie et de deuil
  - Démarches administratives lors du décès

  Cas pratiques

- 2ème jour
  - Spécificités des relations et de la communication avec la personne en soins palliatifs et en fin de vie, les relations avec l'entourage, la relation d'aide,
  - Conséquences du travail auprès des personnes en fin de vie pour les personnels soignants : identification de leurs besoins (formation, écoute, etc.)
  - Notion de projet de soin individualisé
  - Analyses de situations vécues par les participants ou proposées par le formateur
  - Conditions du développement d'une réflexion éthique

  Cas pratiques

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

La prise en charge et la prévention de la douleur

1 jour soit 7 heures / 9h30-17h30 / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Depuis la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, « toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, prise en compte et traitée ». En 2011, le bilan du 3ème plan de lutte contre la douleur soulignait la nécessité de poursuivre les efforts entrepris depuis plusieurs années pour améliorer la prévention et la prise en charge de l'ensemble des douleurs supportées par les personnes soignées, en établissement comme lors de leur retour à domicile après une hospitalisation, c'est-à-dire tout au long du parcours de soin du patient. Les exigences en matière de prise en charge de la douleur sont évaluées dans le cadre de la certification. En 2017, un livre blanc sur la douleur a permis de faire une synthèse des avancées et des difficultés qui demeurent dans tous les domaines concernés par cette thématique. Des découvertes récentes laissent penser que des évolutions sont envisageables tant concernant les modalités de diagnostic que de traitement des patients douloureux. Pour de multiples raisons, la formation des professionnels de santé dans ce domaine reste une priorité afin de mieux soulager l'ensemble des patients, dans toutes les situations. Une actualisation des connaissances et une analyse des pratiques sont des éléments indispensables dans ce domaine des soins.

OBJECTIFS

- Maintenir et/ou améliorer la qualité de prévention et de prise en charge des patients atteints de douleurs aigues

PUBLICS CONCERNES

- Personnel de soins médicaux et paramédicaux des établissements de soins.

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des usagers

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Actualisation des connaissances sur les aspects législatifs et réglementaires relatifs à la prévention et à la prise en charge de la douleur
- Définitions des différents types de douleur, différenciation des signes de douleur, anxiété, souffrance, stress
- Physiologie de la douleur : douleur aigue par excès de nociception, douleur neuropathique,
- Spécificités de la douleur chronique
- Facteurs favorisants la douleur physique, liens avec l'anxiété, le stress, le sommeil,
- Identification des situations douloureuses rencontrées dans le champ d'exercice des participants,
- Rappels concernant la démarche d'évaluation de la douleur à partir d'une analyse de situation rencontrée par les participants, identification des difficultés éventuelles
- Actualisation des connaissances relatives aux traitements antalgiques médicamenteux
- Utilisation des traitements non médicamenteux, adaptation de leur utilisation en fonction du contexte du patient
- Spécificité des questions posées par les douleurs provoquées par les soins
- Analyse des pratiques, évaluation de la qualité de la prise en charge, réajustements si nécessaire
- Présentation des ressources existantes : Sociétés savantes, CNRD, sites Internet, bibliographie et filmographie, etc.

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

Màj 28/10/2026

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

L'agressivité en milieu de soins

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Les personnels chargés de l'accueil dans les institutions de soins sont fréquemment confrontés à des situations d'agressivité de la part des usagers et de leur entourage. Si l'agressivité provient en règle générale des patients, ainsi que de leurs proches, elle peut parfois provenir d'une communication inadaptée d'un professionnel.

L'hôpital est le lieu d'accueil de nombreux problèmes de santé, ainsi que des problématiques sociales de la population. Du côté des usagers, l'agressivité est l'expression de difficultés très diverses. Ainsi, les motifs sont nombreux et les causes multiples : douleur, anxiété, incertitude, attente, état psychologique altéré, difficultés d'ordre psychiatrique, altération des relations avec les professionnels, mode de communication habituel de la personne, etc.

Cette agressivité engendre fréquemment une communication perturbée avec les professionnels de santé et administratifs hospitaliers. Les concernant, l'agressivité peut être liée à un mécanisme de défense, à la répétition de ces situations, à une insuffisance de moyens pour y faire face.

En effet, très communicative, l'agressivité doit absolument être identifiée et analysée rapidement. Elle peut ainsi être canalisée par les professionnels afin de favoriser une ambiance sereine permettant d'accueillir les usagers de l'hôpital et leur entourage dans les meilleures conditions et d'assurer les soins que l'état des patients requiert dans les plus brefs délais.

Pour y parvenir, les personnels soignants peuvent apprendre à améliorer leurs savoirs faire pour développer un comportement professionnel adapté aux situations d'agressivité.

OBJECTIFS

- Permettre aux participants d'identifier les causes d'agressivité rencontrées au cours de leur exercice professionnel, d'adapter leur comportement aux différentes situations rencontrées. Apprendre à communiquer de façon adaptée et à agir de façon adéquate en fonction de la situation d'agressivité rencontrée.

PUBLICS CONCERNES

- Personnels soignants et, si nécessaire, personnels administratifs concernés par le circuit du patient.

PREREQUIS

- Bases de la communication
- Relation soignant/soigné
- Droits du patient et particulièrement loi du 4 mars 2002
- Sensibilisation à la démarche qualité

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- J1 Matin
  - Identification des situations d'agressivité vécues par les participants
  - Analyse des causes d'agressivité en milieu de soin : pathologie du patient (douleur, anxiété, troubles psychiatriques, etc.), anxiété de l'entourage, problèmes de personnalités difficiles, délais d'attente, problèmes organisationnels, défaut d'information, agressivité à l'égard des instances,
  - Définitions de l'agressivité, de la violence,
  - Compréhension des mécanismes émotionnels en jeu concernant le public accueilli et les professionnels concernés,
- J1 Après-midi
  - Situations cliniques, travaux en sous-groupes
  - Rappels concernant la communication
  - En fonction des besoins du groupe et des situations abordées, rappel concernant les droits et devoirs des usagers et des professionnels
- J2 Matin
  - Apprentissages relatifs à une communication adaptée aux différentes situations d'agressivité
  - Intégration des principes de communication par des exercices proposés par la formatrice
- J2 Après-midi
  - Synthèse des travaux de groupe
  - Réflexion sur les améliorations envisageables concernant l'organisation, la communication, les relations avec les usagers de l'institution
  - Synthèse concernant les grands principes de gestion de l'agressivité en milieu de soin
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

Màj 28/10/2026

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

Communication hypnotique en contexte de soins

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La relation en milieu de soin est partout présente. Le contexte d'évolution des soins et de la médecine, les droits des patients, mais aussi le contexte sociétal, rendent les échanges entre professionnels de santé et personnes soignées de plus en plus complexes. L'intégration à la pratique professionnelle de tous les acteurs de santé d'éléments basés sur les connaissances actuelles en hypnose conversationnelle et thérapeutique constitue une aide précieuse, qui à défaut de résoudre tous les problèmes a une action préventive sur l'apparition de conflit, une meilleure gestion de l'agressivité (réelle et perçue), constitue des éléments reconnus de prévention du stress professionnel et prévient de ce fait l'épuisement des acteurs de santé, réelle préoccupation actuelle.

OBJECTIFS

- Permettre aux participants de comprendre et d'acquérir les bases d'une communication adaptée à la relation soignant-soigné grâce à l'approche proposée par l'hypnose conversationnelle et thérapeutique.

PUBLICS CONCERNES

- Professionnels de santé, titulaires d'un diplôme médical ou paramédical (infirmier, aide-soignant, kinésithérapeute, sage-femme, ergothérapeute, psychomotricien, etc., psychologue, personnels d'accueil.

PREREQUIS

- Être au contact des personnes soignées, connaitre les bases de la communication et de la relation soignant-soigné.

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- 1er jour
  - Rappel sur les bases de la communication
  - Compréhension des principes de l'hypnose dans le champ des soins, lien avec les connaissances actuelles en neurosciences, intérêts dans le contexte des soins aux patients, en fonction des activités des participants

  Exercices
  - Définitions des différents termes utilisés en hypnose thérapeutique et compréhension des différents niveaux d'hypnose : conversationnelle, hypnoanalgésie, hypnosédation
  - Aspects législatifs et réglementaires de l'utilisation de l'hypnose dans le contexte des soins

  Exercices

- 2ème jour
  - Apprentissage d'inductions hypnotiques facilement utilisables par les participants
  - Sortie de l'état hypnotique

  Exercices
  - L'hypnose et les différents états émotionnels lors des situations de soins : tristesse, peur, colère, etc.
  - Les pratiques associées à l'hypnose : distraction, respiration, relaxations, toucher et massage
  - Identification des limites de la pratique en hypnose
  - Intégration des apprentissages dans le contexte professionnel individuel et collectif
  - Bilan de la formation

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

Màj 28/10/2026

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

De la prévention de la maltraitance à la promotion de la bientraitance

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

CONTEXTE

Si des recommandations de bonnes pratiques relatives à la bientraitance ont été publiées en 2009 par l'ANESM, dès la V2010, la HAS a incité, à travers les mesures de certification, les établissements de santé à développer la promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance au sein des structures de soin. Ces concepts fondamentaux concernent de nombreux domaines. Si les notions sont désormais plus largement maitrisées, le concept de bientraitance évolue et la démarche est à poursuivre et à renforcer afin de garantir aux personnes soignées une qualité de soins et d'accueil optimales.

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et méthodes nécessaires pour définir et mettre en œuvre une politique de bientraitance.
- Evaluer les actions déjà mises en œuvre et poursuivre les démarches entreprises.

PUBLICS CONCERNES

- Responsable d'établissement, Président de CME, encadrement, responsable qualité, personnels de soins médicaux et non médicaux.

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des usagers.

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Introduction
- 1er jour
  - Du contexte aux exigences posées depuis la certification V2010
    - Historique et contexte
    - Les définitions et les exigences de la certification V2025
    - De l'état des lieux des situations de maltraitance aux actions à mettre en place pour les prévenir
      - Analyses de situations cliniques
- 2ème jour
  - La définition de la politique de la bientraitance et sa mise en œuvre
    - Définir ou identifier des valeurs d'établissement qui incluent la bientraitance dans la prise en charge des patients
    - Définir des objectifs et actions mettant en valeur la bientraitance dans le projet d'établissement et ses différentes composantes (projet médical, projet de soins, projet social, projet hôtelier…)
    - Identifier et élaborer des stratégies permettant de faire face aux difficultés, limites et résistances liées à la mise en œuvre de projets de bientraitance
    - Préparer l'évaluation de la réalisation des objectifs et de l'efficacité des actions mises en œuvre
- Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

Dates sur demande

L'éthique au quotidien en établissement de santé

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

CONTEXTE

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des patients et de la qualité du système de santé demande aux établissements de « mener en leur sein une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale ». Cette disposition est reprise dans le cadre des mesures de certification des établissements (thème/processus management stratégique, gouvernance).

Au quotidien, les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux sont de plus en plus souvent confrontés à des situations complexes dans ce domaine.

Les enjeux du développement d'une éthique au quotidien sont importants pour l'amélioration de la qualité de la réponse soignante aux besoins des personnes soignées.

OBJECTIFS

- Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances et méthodes nécessaires afin qu'ils puissent mettre en œuvre une réflexion éthique et des stratégies respectueuses de leurs valeurs professionnelles et adaptées aux situations qu'ils rencontrent.

PUBLICS CONCERNES

- Médecin, responsable de soins, direction, responsable qualité, personnel soignant, …

PREREQUIS

- Participer à la prise en charge et à l'accompagnement des usagers.

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- 1er jour
  - Contexte et historique
    - Rappel du contexte de la certification et des obligations
    - Ethique en France et à l'étranger

    A partir d'un cas pratique : Identifier la capacité à formaliser ce qu'est l'éthique
    - Qu'est-ce que l'éthique pour moi ?
    - Repérer quelques notions clés communes
    - Repérer les différences de compréhension et d'identification des problèmes
  - Apport théorique et philosophique sur l'éthique
    - Différence entre éthique, morale et déontologie
    - Normes, valeurs et lois
    - Notion de responsabilité individuelle et collective
  - Ethique pour l'équipe soignante
    - Finalité et difficultés
    - Repérage des tensions et des incertitudes
    - Posture individuelle et collective
    - Rapport soignant/patient

- 2ème jour

  Cas pratique
  - Formaliser les principes d'une éthique clinique
  - Principe de discussion et d'action collective
  - Principe d'une parole efficace et accompagnatrice
  - Posture individuelle et posture collective
  - Comités d'éthique, groupe de réflexion éthique
    - Principe de fonctionnement et déontologie
    - Finalité
  - Reprise des acquis pour le développement d'une culture éthique partagée
  - Que faire pour partager une éthique commune ?

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

8-9-10/04/26
9-10-11/09/26

PMSI MCO de base intensive

3 jours soit 21 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2 et J3) / en distanciel (visio)

OBJECTIFS

- Apprendre dans la 11ème version de la classification des GHM, les bases du PMSI "court séjour" pour être immédiatement opérationnel sur la production de données, en intégrant l'utilisation de la CIM-10.

PUBLICS CONCERNES

- Personnel chargé du recueil de l'information médicale (médecins DIM, TIM, secrétaires médicales) et personnels débutant dans le codage PMSI.

PREREQUIS

- Connaissances relatives à la fonction exercée et au PMSI MCO.
- Avoir effectué au moins une journée d'immersion auprès d'une TIM, afin de découvrir les logiciels métiers et d'avoir un aperçu concret du processus de recueil et de codage PMSI.

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- 1er jour
  - Matin
    - Généralités
      - Définitions
      - RUM
      - Groupage, RSS, GHM
  - Après midi
    - PMSI / Facturation
      - GHM, GHS
      - CMA
      - Gradation de PEC/RAAC/ADNP75
- 2ème jour
  - Matin
    - CIM 10
      - Codes
      - Règles de codage
      - Caractéristiques des diagnostics
      - Exemples
  - Après midi
    - Codage des diagnostics
      - Principes de la V11
      - Hiérarchie V11
      - Situations de codage
      - Particularités de la V11
- 3ème jour
  - Matin
    - Codage et groupages
      - GHM et GHS
      - SRC
      - Item et confirmation
      - Règles de codage PMSI
  - Après midi

    Exercices pratiques de codage

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

1600€ pour le 1er participant aux trois journées de formation (1120€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

27-28/04/26
19-20/11/26

PMSI MCO : perfectionnement du codage

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

OBJECTIFS

- Dans le cadre de la mise en place de la 11ème version de la classification des GHM du PMSI MCO, cette formation vous permettra d'actualiser vos connaissances sur les règles "fines" de codage des diagnostics, mais aussi d'approfondir les notions de groupage et de valorisation des séjours.

PUBLICS CONCERNES

- Personnel chargé du recueil de l'information médicale (médecins DIM, secrétaires TIM) et personnel médical déjà initié au codage en V10 de la classification des GHM.

PREREQUIS

- Connaissances relatives à la fonction exercée et au PMSI MCO de base intensive

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- 1er jour
  - Matin
    - La V11
      - Manuels des GHM
      - Guide de production
      - Impact sur groupage et facturation
    - Algorithmique
      - V11
      - Arbre de décision
  - Après midi
    - OVALIDE
      - Description de l'outil
      - Utilisations possibles
    - Rappel des situations cliniques
      - Fiches techniques
      - Discussions

- 2ème jour
  - Matin

    Exercices pratiques de codage des diagnostics
  - Après midi

    Exercices pratiques de codage des diagnostics

Les stagiaires peuvent se munir de leur identifiant EPMSI afin d'analyser leurs tableaux OVALIDE

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

22-23/01/26
28-29/05/26
15-16/10/26

PMSI SMR de base intensive

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

OBJECTIFS

- Assimiler les bases du PMSI SMR pour être opérationnel sur la production des données en maîtrisant le codage.

PUBLICS CONCERNES

- Personnel chargé du recueil de l'information médicale (médecins DIM, secrétaires TIM) et personnel médical et paramédical.

PREREQUIS

- Connaissances relatives à la fonction exercée et au PMSI SMR.
- Avoir effectué au moins une journée d'immersion auprès d'une TIM, afin de découvrir les logiciels métiers et d'avoir un aperçu concret du processus de recueil et de codage PMSI.

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - CIM 10 – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- 1er jour
  - Matin

    Généralités
    - PMSI SMR (public ciblé = DIM, TIM, médecir secrétaires médicales, facturières, DAF, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, surveillantes, infirmières, aides-soignants,
      - Les Principes du PMSI SMR
      - Le RHS
      - La Réforme du financement SMR
      - La Classification en GME V2022
      - L'organisation du recueil
  - Après midi

    Dépendances / Rééducation
    - Dépendances (public ciblé = DIM, TIM, surveillantes, infirmières, aides-soignants)
      - Scores de dépendance
      - Variables, cotation
      - Modalités
    - Rééducation (public ciblé = DIM, TIM, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, ...)
      - Actes du CSARR
      - Variables, cotation
      - Modalités
      - Nouveautés
- 2ème jour
  - Matin

    Codage des diagnostics
    - CIM10 (public ciblé = DIM, TIM, médecins, secrétaires médicales)
      - La CIM10
      - Les règles
      - PMSI et CIM10
      - Les caractéristiques des diagnostics
  - Après midi
    - Codage / Hiérarchie (public ciblé = DIM, TIM, médecins, secrétaires médicales)
      - Guide de production
      - MMP, AE, DAS
      - Situations de codage
      - Règles
      - Exemples

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

03-04/12/26

PMSI SMR : perfectionnement du codage

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 (J1) / 8h30-16h30 (J2) / en distanciel (visio)

OBJECTIFS

- Dans le cadre de la Réforme du financement en SMR avec la mise en place de la Dotation Modulée à l'Activité, cette formation vous permettra d'actualiser vos connaissances sur les règles "fines" de codage des variables (Diagnostics, Dépendances, CSARR,), mais aussi d'approfondir les notions de groupage et de valorisation des séjours.

PUBLICS CONCERNES

- Personnel chargé du recueil de l'information médicale (médecin DIM, secrétaires TIM, personnel médical et paramédical), déjà initié au codage dans la classification actuelle du PMSI SMR.

PREREQUIS

- Connaissances relatives à la fonction exercée et au PMSI SMR de base intensive

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - CIM 10 – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

- 1er jour
  - Matin

    Rappels généraux
    - Actualités 2024 sur les modalités de recueil du PMSI SMR
    - La réforme du financement en SMR
    - La réforme des Autorisations
    - Le recueil et traitement des données
  - Après midi

    La fonction de groupage V2022
    - CM, GN, GR, Niveaux de lourdeur et de sévérité
    - Les aspects administratifs
    - L'algorithme de groupage
    - Impact des variables dans la Classification

    Ateliers pratiques
    - Des exemples de codages courants

- 2ème jour
  - Matin

    Contrôle qualité des données et Transmission
    - Mettre en place des outils de contrôle avant transmission

    Lecture des Tableaux OVALIDE SMR
  - Après midi

    Exercices pratiques de codage

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio) :

(9h30-13h)

Réformes SMR - Module 1 « Mise en œuvre opérationnelle »

1 demi-journée, soit 3h30 / 9h30 à 13h00 / en distanciel (visio)

Les nouvelles réformes SMR (financement, tarification, autorisation) changent profondément les enjeux et les pratiques des établissements. De nouvelles opportunités et de nouveaux enjeux doivent être pris en compte autant au niveau de l'organisation que dans les pratiques et le codage quotidien.
Ce module vous permettra de comprendre les grands principes du modèle SMR, les leviers de l'optimisation tarifaire et donnera des outils simpleq pour s'approprier ces réformes.

NB : ce module peut être personnalisé sur une population exclusive de directeurs en abordant les stratégie opérationnelles face aux réformes SMR

OBJECTIFS

- Comprendre les principes directeurs du nouveau modèle de financement en SMR
- Comprendre les points clés de l'optimisation tarifaire pour améliorer le fonctionnement et la valorisation de l'activité
- Utiliser des outils simples (indicateurs, parcours de rééducation, autre) pour faciliter l'appropriation des réformes par les différents acteurs du SMR

PUBLICS CONCERNES

- Praticiens, soignants et paramédicaux du SMR
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Référents, Cadres et Directeurs des soins
- Directeurs d'établissements
- Responsables et Directeurs administratifs et financiers
- Pharmaciens
- Autres professionnels du SMR

PREREQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP Médecin DIM (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.

Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 – info@baqimehp.com

CONTENU

Présentation des réformes SMR

- Introduction aux réformes SMR 2024
- Présentation des différentes enveloppes financières de la réforme du financement des Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)
- Articulation des réflexions stratégiques SMR

Enveloppes financières qui dépendent du PMSI

- Recettes GMT
- Enjeux du codage dans l'optimisation des tarifs GMT
- Logique de groupage et de valorisation des séjours
- Règles d'application des tarifs GMT

Enveloppes financières qui dépendent du PMSI – Hors GMT

- Recueil et valorisation des suppléments Transport
- Recueil et Valorisation des Médicaments en sus
- Recueil et Valorisation des PTS (Plateaux Techniques Spécialisés)
- Recueil et valorisation des AE (Activités d'Expertise)

Bonnes pratiques pour un Plan d'Assurance Qualité

Évaluation des connaissances acquises

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation (bulletin d'inscription page 56)

En distanciel (visio) :

(14h-17h30)

Réformes SMR - Module 2 « CSARR »

1 demi-journée, soit 3h30 / 14h00 à 17h30 / en distanciel (visio)

Dans le cadre des nouvelles réformes SMR, la part des recettes liées à l'activité SMR devient prépondérante. La valorisation de l'activité dépendra plus que jamais des pratiques de codage des intervenants sur le CSARR, la dépendance et les diagnostics médicaux.

La qualité du codage CSARR devient structurant pour la bonne description et la valorisation de l'activité. Ce module permettra de comprendre les impacts du CSARR, de s'approprier les règles et choisir l'acte le plus pertinent. Ce module incluera également une introduction au nouveau CSAR prévu en 25-26.

NB : Ce module de formation s'inscrit dans le cadre général des réformes SMR, aussi, nous vous recommandons vivement de participer au préalable au module 1 réformes SMR « Mise en œuvre opérationnelle ».

OBJECTIFS

- Comprendre le recueil du CSARR dans le PMSI SMR.
- Comprendre l'impact du codage du CSARR dans la valorisation de l'activité SMR.
- S'approprier les règles et les principes clés du codage du CSARR dans le PMSI SMR.
- Savoir choisir le bon acte devant l'activité réalisée pour le patient.
- Comprendre comment améliorer le codage du CSARR

PUBLICS CONCERNES

- Praticiens, soignants et paramédicaux du SMR
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Référents, Cadres et Directeurs des soins
- Autres professionnels du SMR

PREREQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP Médecin DIM (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Description du CSARR
- Règles et principes clés de codage des actes de rééducation réadaptation
- Rôle du CSARR dans le groupage et la valorisation de l'activité SMR
- Introduction au nouveau CSAR prévu en 2025-2026
- Questions-réponses pour l'amélioration du codage des actes CSARR

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation (bulletin d'inscription page 56)

En distanciel (visio) :

(9h30-13h)

Réformes SMR - Module 3 « Dépendance »

1 demi-journée, soit 3h30 / 9h30 à 13h00 / en distanciel (visio)

Dans le cadre des nouvelles réformes SMR, la part des recettes liées à l'activité SMR devient prépondérante. La valorisation de l'activité dépendra plus que jamais des pratiques de codage des intervenants sur le CSARR, la dépendance et les diagnostics médicaux.

Les nouvelles règles de groupage liées aux réformes donnent un enjeu nouveau sur le codage de la dépendance. La qualité du codage de la dépendance jouera directement sur la valorisation de l'activité. Ce module vous permettra de mieux comprendre les règles de codage de la dépendance et de choisir le score le plus adapté et valorisant. De multiples exemples pratiques seront apportés pour améliorer leur codage.

NB : Ce module de formation s'inscrit dans le cadre général des réformes SMR, aussi, nous vous recommandons vivement de participer au préalable au module 1 réformes SMR « Mise en œuvre opérationnelle ».

OBJECTIFS

- Comprendre le contexte de recueil de la dépendance dans le PMSI SMR.
- Comprendre l'impact du codage de la dépendance dans la valorisation de l'activité SMR.
- S'approprier les règles et les principes clés de cotation de la dépendance en PMSI SMR.
- Savoir choisir le bon score de dépendance selon l'état du patient pris en charge.
- Comprendre comment améliorer le codage de la dépendance.

PUBLICS CONCERNES

- Soignants et paramédicaux du SMR qui renseignent et codent la dépendance
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Référents, Cadres et Directeurs des soins

PREREQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP Médecin DIM (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Rôle du score de la dépendance physique et cognitive dans le groupage et la valorisation de l'activité SMR
- Règles et principes clés de cotation de la dépendance avec la grille AVQ
- Bonnes pratiques pour l'amélioration du codage de la dépendance
- Évaluation des connaissances acquises

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation (bulletin d'inscription page 56)

En distanciel (visio) :

(14h-17h30)

Réformes SMR - Module 4 « Diagnostics médicaux »

1 demi-journée, soit 3h30 / 14h00 à 17h30 / en distanciel (visio)

Dans le cadre des nouvelles réformes SMR, la part des recettes liées à l'activité SMR devient prépondérante. La valorisation de l'activité dépendra plus que jamais des pratiques de codage des intervenants sur le CSARR, la dépendance et les diagnostics médicaux.

Les diagnostics médicaux sont clés dans le PMSI SMR et impactent directement les GME et les tarifs associés. Ce module vous permettra de mieux connaire et comprendre les règles de codage des diagnostics médicaux (en MMP ou DA) et des CMA. De multiples exemples pratiques seront apportés pour améliorer leur codage.

NB : Ce module de formation s'inscrit dans le cadre général des réformes SMR, aussi, nous vous recommandons vivement de participer au préalable au module 1 réformes SMR « Mise en œuvre opérationnelle ».

OBJECTIFS

- Comprendre pourquoi coder les diagnostics médicaux dans le PMSI SMR
- Connaître les diagnostics à coder dans le PMSI SMR
- Comprendre les règles de codage de chaque diagnostic médical
- S'approprier les CMA qui impactent le niveau de sévérité des GME/GMT
- Apprendre les bonnes pratiques pour améliorer le codage des diagnostics

PUBLICS CONCERNES

- Praticiens, Professionnels du SMR qui codent les diagnostics
- Médecins et techniciens de l'information médicale
- Référents, Cadres et Directeurs des soins

PREREQUIS

- Aucun

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - cas pratiques – documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP Médecin DIM (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- Règles de codage de la morbidité principale et des diagnostics associés
- Codage des CMA et leur rôle dans le groupage et la valorisation de l'activité SMR
- Exemples pratiques pour l'amélioration du codage des diagnostics médicaux
- Autres codages médicaux
- Évaluation des connaissances acquises

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

275€ par participant pour la demi-journée de formation (bulletin d'inscription page 56)

Présentiel (Paris) ou distanciel (visio) :

Le temps de travail : outil d'organisation écomomique et social (1er jour)

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 J1 et J2 / en présentiel (Paris) ou distanciel (visio)

CONTEXTE

Dans un cadre budgétairement contraint, dans un contexte social tendu (notamment pour certaines catégories de personnel), dans un cadre conventionnel ancien (texte sur l'aménagement du temps de travail), il est devenu urgent de revisiter le thème concerné.

OBJECTIFS

- Se réapproprier les dispositions légales et réglementaires, qui ont largement évolué depuis 2008, alors que la plupart des accords d'entreprise sont antérieurs à cette date.
- Trouver dans la réglementation, ce qui peut permettre sans coût, l'amélioration des conditions de travail.

PUBLICS CONCERNES

- Directeurs d'établissements, DRH, directeurs des ressources humaines, juriste en droit social, …

PREREQUIS

- Connaissances de base en matière de temps de travail

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU JOUR 1

- **Introduction : Présentation historique du droit de la durée du travail**
  - De l'origine → droit de protection (21/06/1936 – 25/02/1946 et décrets)
  - A partir de 1982 → droit d'organisation de l'activité (ordonnance du 16/01/1982 : 39 heures et congés payés - complexité majeure → modulation et cycles)
  - Simplification → 19 janvier 2000 (Forfaits en jours – JRTT)
  - Place donnée à l'accord d'entreprise → 20 août 2008 et 08 août 2016
  - Code du travail à trois étages
  - Place importante du droit de l'Union → Directive 2003/88 du Parlement et du Conseil du 04/11/2003 et CJCE et CJUE (arrêts du 13 septembre 2023 – L. 3141-5).

I - Les aspects quantitatifs

1. **Concept de travail effectif**
   - Définition légale du travail effectif L.3121-1 du code du travail et article 2 Directive
   - Attention : ne pas confondre avec les congés payés (arrêts du 13 septembre 2023)
   - Seuils quantitatifs
   - Taux horaire du SMIC
   - Heures supplémentaires
   - Pauses
   - Temps extérieur à l'entreprise : déplacements / astreintes (récurrence)
2. **Seuils quantitatifs**
   - Durée journalière (jour et nuit)
   - Durée hebdomadaire (35 heures ou 1600 heures)
   - Durées maximales hebdomadaires (jour et nuit)
   - Durée maximale moyenne (jour et nuit)
   - Repos quotidien et hebdomadaire
3. **Heures supplémentaires**
   - Mise en place
   - Contingent et repos en compensation
   - Cadre d'appréciation
   - Majorations
4. **Preuve des temps**
   - Plafonds → Employeur et préjudice nécessaire
   - Article L. 3171-4 : éléments suffisamment précis
5. **Récapitulatif des absences assimilées à du travail effectif**

II - Les aspects qualitatifs : répartition du temps de travail

1. **Dans le cadre du décompte en heure**
   - Dans le cadre hebdomadaire : *décrets, cas particulier de l'horaire variable, récupération des heures.*
   - Hors du cadre hebdomadaire : *par décision unilatérale (4 semaines ou 9 semaines), par négociation (L. 3121-44 : pluri-hebdomadaire, annuel, triennale (branche)).*
   - Cas particulier des conventions de forfait en heures : *à la semaine, au mois, à l'année (salariés éligibles).*
2. **Hors cadre horaire :**
   - Convention de forfait en jours (19 janvier 2000 → 218 jours)
   - Salariés éligibles
   - Modalités – accord collectif et convention individuelle
   - Irrégularité – Charte sociale des droits fondamentaux
   - Document béquille
   - Conséquences

Présentiel (Paris) ou distanciel (visio) :

Le temps de travail : outil d'organisation écomomique et social (2ème jour)

2 jours soit 14 heures / 9h30-17h30 J1 et J2 / en présentiel (Paris) ou distanciel (visio)

CONTEXTE

Dans un cadre budgétairement contraint, dans un contexte social tendu (notamment pour certaines catégories de personnel), dans un cadre conventionnel ancien (texte sur l'aménagement du temps de travail), il est devenu urgent de revisiter le thème concerné.

OBJECTIFS

- Se réapproprier les dispositions légales et réglementaires, qui ont largement évolué depuis 2008, alors que la plupart des accords d'entreprise sont antérieurs à cette date.
- Trouver dans la réglementation, ce qui peut permettre sans coût, l'amélioration des conditions de travail.

PUBLICS CONCERNES

- Directeurs d'établissements, DRH, directeurs des ressources humaines, juriste en droit social…

PREREQUIS

- Connaissances de base en matière de temps de travail

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation – cas pratiques - documentation
- Intervenant : un formateur du BAQIMEHP (cf. qualification page 6)
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU JOUR 2

III - Le temps partiel

1. **Aspects quantitatifs**
   - Définition : horaire inférieur à la durée légale hebdomadaire, mensuel ou sur l'année
   - Ne peut jamais atteindre 35 heures
   - Autres seuils quantitatifs applicables
   - Durée minimale du travail (24 heures) → exceptions légales et conventionnelles
   - Avenants compléments d'heures
   - Heures complémentaires et requalification de l'horaire

2. **Aspects qualitatifs**
   - Le contrat défini durée et répartition, et modification de la répartition.
   - Durée du travail continue dans la journée (Code du travail et accords de branche)
   - Nombre de coupures (Code du travail et accords de branche)
   - Répartition dans un cadre annuel (modulation accord de branche)

IV - Le temps de travail : outil d'attractivité

1. **Réflexion pour salariés à temps complet : modes d'organisation du travail possibles**
   - Semaine de 4 jours et repos hebdomadaire
   - Horaires variables
   - Organisation permettant de dégager des jours (semaines) sans activité
   - Tenir compte de la féminisation
   - Télétravail
   - Aménagement de fin de carrière
   - Système de JRTT aménagé
   - Jours enfants malades

2. **Réflexion pour salariés à temps partiel : modes d'organisation du travail possibles**
   - Tenir compte de la féminisation
   - Temps partiel pour raisons familiales
   - Télétravail
   - JRTT adapté au temps partiel

3. **La Co-élaboration des plannings : possibilités et risques**

Conclusion

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

990€ pour le 1er participant aux deux journées de formation (693€ à partir du 2ème participant)

En distanciel (visio),
sur deux demi-journées :

19/11/26 après-midi
20/11/26 après-midi

Connaître et appliquer les dispositions de la convention collective du 18 avril 2002

1 jour soit 7 heures, sur deux demi-journées / 14h00-17h30 / en distanciel (visio)

OBJECTIFS

- La convention collective du 18 avril 2002 encadre les dispositions applicables dans le secteur de l'hospitalisation privée. Elle regroupe de nombreuses thématiques, à savoir notamment, les congés, les indemnités de rupture du contrat de travail, les congés pour évènements familiaux, etc. Cette session de formation a pour objectif de présenter l'ensemble des dispositions conventionnelles.

PUBLICS CONCERNES

- Directeur d'établissement, Directeur / Responsable des ressources humaines, Responsable paie.

PREREQUIS

- Connaissance du droit social et participation à la gestion des ressources humaines dans un ES FHP

PARTICULARITES

- Supports pédagogiques : supports de formation - documentation
- Intervenant : Un(e) juriste de la Direction des relations sociale et des ressources humaines de la FHP avec une expertise sur la convention collective.
- Modalité d'évaluation : vérification de la progression pédagogique homogène du groupe et de l'assimilation du programme. Un questionnaire d'évaluation et un quiz, complété par chaque participant, portera sur le déroulement de la formation (rythme, programme, support de cours), sur le (ou les) intervenant(s), et sur les modalités pratiques d'organisation.



Votre référent handicap :
Sandrine MEDEIROS
01 56 88 03 04 –
info@baqimehp.com

CONTENU

- **REMUNERATIONS ET ACCESSOIRES**
  - Les classifications conventionnelles
    - Positionnement dans la grille de classification conventionnelle
    - Reprise d'ancienneté
    - Détermination du coefficient
    - Déroulé de carrière
  - Les rémunérations conventionnelles
    - Salaire de base conventionnel
    - Rémunération annuelle garantie (RAG)
    - Avenant 27
    - Indemnité différentielle d'emploi conventionnelle (IDEC)
  - Les indemnités de sujétion
    - Indemnité pour travail de nuit
    - Indemnités pour travail effectué les dimanches et jours fériés
    - Astreintes
    - Non cumul des indemnités de sujétions
  - La prévoyance conventionnelle
    - Garantie et prestations obligatoires
    - Organismes recommandés
    - Financement du régime
    - Portabilité des droits
- **LES CONGES**
  - Les congés payés
    - L'ouverture du droit à congés payés
    - Calcul des congés payés
    - Report des congés payés
    - Fractionnement des congés payés
  - Les jours fériés
  - Congés pour évènements familiaux
  - Congés pour enfants malade
- **LE CONTRAT DE CONTRAT**
  - La conclusion du contrat
  - La rupture du contrat de travail
    - Le départ et la mise à la retraite
    - Le licenciement
    - La rupture conventionnelle
- **LA DUREE DU TRAVAIL**
  - Les durées maximales de travail
    - Durées quotidiennes de travail
    - Durées Hebdomadaires de travail
  - La pause - Les repos
    - Repos quotidien
    - Repos hebdomadaire
    - La pause
  - Le travail de nuit
  - Le travail à temps partiel
- **IRP**
  - Le budget des activités sociales et culturelles
  - Le financement du congé de formation économique, sociale et syndicale
- **Annexes**

  Classification des emplois

  Notes complémentaires

Un point sur l'actualité législative sera fait lors de la formation

COUT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

550€ pour le 1er participant à la journée de formation (385€ à partir du 2ème participant)

Màj 28/10/2026

Bulletin d'inscription des formations inter (-30%)

Intitulé de la formation : .....

Date et ville de la session : .....

Etablissement : (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

N° Finess : ..... / Spécialité(s) : .....

Nom : .....

Adresse : .....

CP : ..... / Ville : .....

☎ : ..... / 🖷 : .....

Personne à contacter **(nécessaire)** : ..... / ☎ : .....

Mail **(nécessaire)** : .....

Personne(s) à inscrire pour le compte de l'établissement : (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

• M. / Mme ..... / Prénom .....

Fonction **(nécessaire)** : .....

Mail **(nécessaire)** : .....

-30% du coût pédagogique à partir du 2ème participant de la même entité géographique et par session

• M. / Mme ..... / Prénom .....

Fonction **(nécessaire)** : .....

Mail **(nécessaire)** : .....

• M. / Mme ..... / Prénom .....

Fonction **(nécessaire)** : .....

Mail **(nécessaire)** : .....

Pour toute inscription au-delà de deux personnes, merci d'utiliser un bulletin complémentaire.

Les professionnels que vous inscrivez à cette formation :

- sont-ils reconnus comme Personne en Situation de Handicap (PSH) ou ont-ils des besoins particuliers ? **oui ☐ / non ☐** (si oui, notre référent handicap prendra contact avec vous)
- satisfont-ils aux prérequis des formations ? **oui ☐ / non ☐**

Soit ..... € (montant total coût pédagogique, exonéré de TVA)* pour ..... participants
* Pauses et déjeuners inclus / Frais de transport et d'hébergement des stagiaires à la charge de l'établissement.

Pour toute inscription définitive, merci de joindre à ce bulletin le chèque de règlement libellé à l'ordre du BAQIMEHP et d'envoyer le tout à l'adresse suivante : BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam 75009 PARIS

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente au verso et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Cachet de l'établissement **Date et signature du Directeur**

Bulletin d'inscription des formations inter

Intitulé du module de formation : .....

Date et lieu de la session : .....

Etablissement : (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

N° Finess : ..... / Spécialité(s) : .....

Nom : .....

Adresse : .....

CP : ..... / Ville : .....

☏ : .....

Personne à contacter **(nécessaire)** : ..... / ☏ : .....

Mail **(nécessaire)** : .....

Personne(s) à inscrire pour le compte de l'établissement : (ECRIRE EN LETTRES CAPITALES)

• **M. / Mme** ..... / Prénom .....

Fonction **(nécessaire)** : .....

Mail **(nécessaire)** : .....

• **M. / Mme** ..... / Prénom .....

Fonction **(nécessaire)** : .....

Mail **(nécessaire)** : .....

• **M. / Mme** ..... / Prénom .....

Fonction **(nécessaire)** : .....

Mail **(nécessaire)** : .....

Les professionnels que vous inscrivez à cette formation :

- sont-ils reconnus comme Personne en Situation de Handicap (PSH) ou ont-ils des besoins particuliers ? **oui ☐ / non ☐** (si oui, notre référent handicap prendra contact avec vous)
- satisfont-ils aux prérequis des formations ? **oui ☐ / non ☐**

Soit ..... € (montant total coût pédagogique, exonéré de TVA)* pour ..... participants

Pour toute inscription définitive, merci de joindre à ce bulletin un virement (RIB sur demande) ou un chèque de règlement libellé à l'ordre du BAQIMEHP et d'envoyer le tout à l'adresse suivante : BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam 75009 PARIS

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente au verso et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Cachet de l'établissement **Date et signature du Directeur**

Conditions générales de vente inter-entreprises

Inscription

Toute inscription, précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation écrite par courrier, fax ou e-mail avec le bulletin téléchargeable en ligne sur le site du BAQIMEHP. Dès que votre inscription nous parvient, nous vous adressons un accusé de réception, accompagné d'une convention de formation en double exemplaire. Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

Déroulement d'une formation

Avant la formation

Convocation

Sept jours au plus tard avant le début de la formation, une convocation vous est adressée précisant l'intitulé de la formation, les horaires ainsi que le lieu de la formation (un plan d'accès est joint à la convocation). Le lieu de la formation peut être le siège du BAQIMEHP à Paris ou tout autre site à Paris, ou en province quand la formation est prévue en région.

•Pendant la formation

Horaires

En règle générale, les formations se déroulent de 9h30 à 17h30 le premier jour et de 8h30 à 16h30 le deuxième jour.
Les horaires de début et de fin de stage sont précisés sur la convocation du participant.

Déroulement

A l'ouverture de la formation, l'intervenant vous rappelle l'objectif de la formation, son découpage pédagogique et recense vos attentes lors d'un tour de table de présentation. Une équipe formation est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

•A la fin de la formation

Evaluation de la formation

Nous portons une attention particulière au contrôle de la qualité de nos prestations. A l'issue de la formation, le formateur vous remet un questionnaire d'évaluation. Nous vous remercions de le remplir avec le plus grand soin, l'analyse de vos critiques permettant de vérifier la conformité de la formation réalisée avec les objectifs et le contenu du programme prévus. Ce questionnaire sert également à apprécier la qualité du formateur et des prestations annexes (accueil, supports de formation, restauration…).

Attestation de formation ou de DPC

Une attestation de présence est signée par chaque participant à l'issue de la formation. L'original est envoyé à l'établissement avec la facture.

Annulation/Remplacement/Report

L'annulation tardive occasionne de nombreuses difficultés. Dans certains cas, un nombre de stagiaire insuffisant ne permet pas une interaction efficace durant la formation. Vous avez bien évidemment la possibilité de reporter votre inscription sur une session ultérieure prévue au catalogue. Vous pouvez également vous faire remplacer par un collaborateur en nous communiquant ses coordonnées par écrit (fax : 01.56.88.03.05 ou mail : info@baqimehp.com).
En cas d'annulation de la part de l'établissement, et si vous ne pouvez ni effectuer de report ni vous faire remplacer, le BAQIMEHP applique les frais suivants :
Pour toute annulation plus de 14 jours avant le début de la formation, le BAQIMEHP remboursera intégralement l'établissement ;
Pour tout annulation moins de 14 jours avant le début de la formation, 30% du coût total seront facturés ;
Pour toute annulation 48 heures avant le début de la formation, la totalité du prix d'inscription sera facturée.

Aucune annulation non confirmée par lettre, fax ou mail ne sera prise en compte.

Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, le BAQIMEHP se réserve le droit d'annuler la session au plus tard 7 jours avant la date prévue. Le BAQIMEHP se réserve également le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
En cas d'annulation de la part du BAQIMEHP, un mail sera envoyé à l'établissement 7 jours avant la date de la formation.
Aucune indemnisation ne pourra être demandée dans ces conditions.

Tarifs/Règlement

Tous les prix sont indiqués nets de taxes. Toute formation à laquelle le participant ne s'est pas présenté ou n'a assisté que partiellement est due en totalité. Nos tarifs sont forfaitaires.

N'hésitez pas à contacter notre service formation par téléphone au 01 56 88 03 04 ou par mail info@baqimehp.com

Bulletin d'inscription des formations e-learning

LA FORMATION

- **Intitulé de la formation :**

- **Date de début souhaitée :** .....
(Date à laquelle les apprenants pourront accéder à la plateforme de formation en ligne, pour une durée de 6 mois)

L'ÉTABLISSEMENT

(ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES)

- N° Finess : ..... / - Spécialité(s) : .....
- Nom : .....
- Adresse : .....
- CP : ..... / - Ville : .....

☎ : ..... / - 🖷 : .....

- Personne à contacter (nécessaire) : ..... / - ☎ : .....
- Mail (nécessaire) : .....

LES PARTICIPANTS

- **Nombre total de participants (minimum 5) :** .....

Dès réception de ce bulletin, nous vous transmettrons le tableau des participants à saisir informatiquement et à nous renvoyer.

Les professionnels que vous inscrivez à cette formation :
- sont-ils reconnus comme Personne en Situation de Handicap (PSH) ou ont-ils des besoins particuliers ?
  oui ☐ / non ☐ (si oui, notre référent handicap prendra contact avec vous)
- satisfont-ils aux prérequis des formations ? **oui ☐ / non ☐**

NOUS VOUS REMERCIONS DE BIEN VOULOIR INFORMER LES APPRENANTS QUE VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE QUE LA VALIDATION DE CE MODULE TERMINE EST CONDITIONNE A L'OBTENTION D'UN SCORE DE REUSSITE SUR LES QUIZ DU MODULE SUPERIEUR A 60%

Soit ..... (nombre de participants) x **50 €** = ...€ (montant total coût pédagogique, exonéré de TVA)*
*+ **60 €** de frais de gestion pour chaque bon de commande (pensez à regrouper vos ajouts !) : **le BAQIMEHP vous offre les frais de gestion pour votre 1ière commande***

Pour toute inscription définitive, merci de joindre à ce bulletin le chèque de règlement libellé à l'ordre du BAQIMEHP et d'envoyer le tout à l'adresse suivante : BAQIMEHP - 106, rue d'Amsterdam 75009 PARIS

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente jointes et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur

Cachet de l'établissement **Date et signature du Directeur**

Conditions générales de vente e-learning

Inscription

- **Envoi du bulletin d'inscription**
  Toute inscription, précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation écrite par courrier, fax ou e-mail à l'aide du bulletin téléchargeable en ligne sur le site du BAQIMEHP. Avec ce bulletin doit nous parvenir par mail l'annexe, comportant la liste complète des participants. Le nombre minimum de participants est fixé à 15 personnes. Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.
- **Signature de la convention**
  Dès que votre inscription nous parvient, accompagnée par mail de la liste complète des participants, nous vous adressons un accusé de réception, ainsi qu'une convention de formation en double exemplaire.
- **Remise des codes d'accès**
  Une fois la convention signée, à la date de début de formation y figurant, un mail vous est adressé, précisant l'intitulé de la formation, le lien d'accès à la formation en ligne, ainsi que les codes d'accès individuels pour chaque participant.

Date de début et de fin de formation

Les apprenants peuvent suivre la formation en ligne à compter de la date de début figurant sur la convention, et ce jusqu'à la date de fin (pour une durée totale : 6 mois). Au-delà de la date de fin, les accès ne sont plus actifs. Toute formation non achevée à la date de fin ne pourra être poursuivie que dans le cadre d'une nouvelle convention.

Déroulement d'une formation

- **Début de la formation**

  Accès à la formation en ligne

  Chaque participant peut accéder en toute autonomie à la formation en ligne, depuis tout poste informatique équipé d'un navigateur web, mis à sa disposition par son employeur. Les objectifs et contenus de la formation lui sont présentés en début de formation.
- **Pendant la formation**

  Déroulement

  Un référent pédagogique du BAQIMEHP est joignable par mail ou téléphone durant toute la durée de la formation, pour répondre aux questions des apprenants ou de l'établissement.
- **À la fin de la formation**

  Évaluation de la formation

  Nous portons une attention particulière au contrôle de la qualité de nos formations. À l'issue de la formation, chaque participant répond à un questionnaire d'évaluation en ligne. Nous remercions chaque apprenant de le remplir avec le plus grand soin, l'analyse des questions et critiques permettant de vérifier la conformité de la formation avec les objectifs prévus.

Attestation de formation

La formation est réputée validée lorsque l'apprenant a consulté l'ensemble des contenus et obtenu un score total aux tests supérieur à 60%. Une fois la formation validée par l'apprenant, une attestation nominative de suivi lui est éditée. Cette attestation comporte le pourcentage de contenu consulté, la durée totale d'apprentissage, et le score global aux tests.

Modification / Ajout / Annulation et sanctions

Ajout d'apprenants

L'ajout d'un ou plusieurs comptes utilisateur n'est possible que dans le cadre d'une nouvelle convention.

Modification des comptes utilisateurs

Une fois que les codes d'accès nominatifs vous ont été remis, les comptes utilisateurs personnels ne peuvent plus être ni modifiés, ni réinitialisés, ni transférés à un autre apprenant.

Annulation partielle ou totale

En cas d'annulation partielle ou totale de la part de l'établissement, le BAQIMEHP applique les frais suivants :

Pour toute annulation totale ou partielle survenant avant la remise des codes d'accès, le BAQIMEHP remboursera l'établissement au prorata des participations annulées.

Pour toute annulation partielle ou totale survenant après la remise des codes d'accès, la totalité du prix d'inscription sera facturée.

Aucune annulation non confirmée par lettre, mail ou télécopie ne sera prise en compte.

Utilisation multiple d'un compte et sanctions

Vous vous engagez à ce que chaque compte utilisateur personnel soit utilisé exclusivement par l'apprenant qui en est le détenteur. Le constat par le BAQIMEHP de l'utilisation d'un même compte par plusieurs apprenants entrainera sa fermeture, sans édition d'attestation, ni possibilité de remboursement. Le constat de l'utilisation multiple de plusieurs comptes constitue une clause de rupture de la convention de formation et entrainera la suspension de l'ensemble des accès jusqu'à la fin de la formation.

Disponibilité

L'accès à la plateforme de formation est possible tous les jours de la semaine, de jour comme de nuit. En cas d'indisponibilité exceptionnelle pour maintenance, un message figurant sur la page de connexion précisera la date et l'heure de reprise du service. Le BAQIMEHP ne pourra être tenu responsable d'une indisponibilité inférieure à 15% sur l'ensemble de la période de formation.

Tarifs/Règlement

Tous les prix sont indiqués nets de taxes. Toute formation non achevée avant la date de fin de la formation est due. Nos tarifs sont forfaitaires. N'hésitez pas à contacter notre service formation par téléphone au 01 56 88 03 04 ou par mail info@baqimehp.com

Règlement intérieur

OBJET

Article 1 - Le BAQIMEHP est un organisme de formation domicilié 106, rue d'Amsterdam 75009 PARIS. La déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 117 523 494 75 auprès du préfet de la région Ile-de-France. Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L. 6352-3, L. 6352-4 et R. 6352-1 à R. 6352-15 du Code du travail.

Il s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session de formation dispensée par le BAQIMEHP et ce, pour la durée de la formation suivie. Il a vocation à préciser :
- les mesures relatives à l'hygiène et à la sécurité,
- les règles disciplinaires et notamment la nature et l'échelle des sanctions applicables aux stagiaires ainsi que leurs droits en cas de sanctions.

DISCIPLINE

Article 2 - Les horaires de formation sont fixés par le BAQIMEHP et portés à la connaissance des stagiaires par la convocation. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires.

Article 3 - Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin de la formation, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 4 - Il est formellement interdit aux stagiaires :
- d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse ;
- de fumer et de vapoter dans les lieux affectés à un usage collectif et notamment dans les locaux de la formation ;
- d'introduire des boissons alcoolisées dans les locaux ;
- de quitter la formation sans motif ;
- d'emporter tout objet sans autorisation écrite ;
- sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer la session de formation.

SANCTIONS

Article 5 - Tout agissement considéré comme fautif par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :
- Avertissement écrit par le directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- Exclusion temporaire ou définitive de la formation.

GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 6 - Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

Article 7 - Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure, le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix (stagiaire ou salarié de l'organisme), sauf si la sanction envisagée est un avertissement ou une sanction de même nature qui n'a pas d'incidence immédiate sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Article 8 - Lors de l'entretien, le directeur ou son représentant précise au stagiaire le motif de la sanction envisagée et recueille ses explications.

Article 9 - La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous la forme d'une lettre remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Article 10 - Lorsqu'un agissement considéré comme fautif a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien.

Article 11 - Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur, l'organisme prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

REPRÉSENTATION DES STAGIAIRES

Article 12 - Si la durée de la formation est supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le directeur de l'organisme de formation ou ses représentants assurent l'organisation et le bon déroulement du scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, et au plus tard 40 heures, après le début de la formation. Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer à la formation. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection. Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des formations et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité au travail, et à l'application du règlement intérieur.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 13 - La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires. Lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de santé et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT

Article 14 - Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire avant toute inscription définitive.

Fait à Paris le 02/01/17

Laetitia BUSCOZ
Directrice



Interventions sur site

Le BAQIMEHP intervient, sur site, dans les établissements de façon ponctuelle mais aussi sur la durée. Ces interventions, selon leur nature, se réalisent soit sous forme d'accompagnement, d'audits ou de formations.

Accompagnement à la démarche qualité

Ces formations peuvent être dispensées dans le cadre d'une intervention globale auprès de l'établissement pour lui permettre de remplir les étapes nécessaires à sa démarche de certification. Dans ce cas, le BAQIMEHP assure un suivi personnalisé tout au long de l'accompagnement et un chargé de projet reste en contact avec l'établissement pour valider, à distance, les travaux réalisés.
A titre d'exemple, le BAQIMEHP peut vous accompagner pour la préparation de votre démarche de certification, à la gestion du suivi des décisions de la HAS, à la préparation des équipes sur les approches traceurs, à l'identification des situations critiques et à la définition et planification des actions d'amélioration, à la valorisation des démarches de travail d'équipes (PACTE par exemple), à la mise en place et au suivi d'indicateurs qualité, à l'expérience patient, au dispositif IFAQ et à toutes démarches qualité et gestion des risques.

Prestations d'audits

Le BAQIMEHP vous propose également la réalisation d'audits comme par exemple :

- Prise en charge médicamenteuse (audit et mise en place des actions)
- Circuits de prise en charge du patient (audit et mise en place des actions)
- Circuit au bloc opératoire (audit et mise en place des actions)
- ...

Formations

Tous les programmes de formation proposés en inter établissements peuvent être adaptés et/ou approfondis sur site. Le nombre maximum de participants est de 20 personnes par session.

Nous pouvons aussi organiser une formation sur mesure : n'hésitez pas à nous contacter pour toute demande.

Formations de base ou perfectionnement au codage (MCO et/ou SSR/PSY)

Dans ce cadre, le BAQIMEHP décline les formations en tenant compte du contexte de l'établissement demandeur.

Audits PMSI (MCO et/ou SSR/PSY)

L'institution de la T2A dans les établissements augmente la complexité du circuit de facturation, en imposant le recueil et le codage d'éléments figurant dans le dossier médical.

Le circuit du dossier médical, et son traitement "PMSI" par le Département d'Information Médicale, font (ou feront) désormais partie du circuit de facturation.

2 audits possibles (indépendamment ou associés), qui s'accompagnent de propositions d'amélioration :

1) Audit codage PMSI

Il a pour but de repérer les atypies de codage qui risquent de déclencher les contrôles, et de repérer les situations qui pourraient bénéficier d'une optimisation.

1 journée analyse de données
1 journée rédaction rapport
1 journée sur site :
- Matin : confrontation de l'analyse aux dossiers de l'établissement
- Après-midi : restitution des résultats

La qualité de codage s'analyse selon trois axes :
- La propreté : utilisation correcte des codes diagnostics pris isolément, au regard des préconisations de l'ATIH
- La cohérence : respect des règles de codage du PMSI et associations correctes des codes entre eux
- L'optimisation : qui se divise en deux groupes :

Utilisation pertinente de codes ou d'associations de codes
Organisation médicale de prise en charge efficace au regard des spécificités de la T2A

2) Audit de fonctionnement

Il a pour but d'évaluer les organisations et les pratiques de la fonction PMSI mises en place dans l'établissement.

Nombre de journées variable selon la taille des établissements, et les spécifications souhaitées.

La "fonction PMSI" est analysée sur site. L'analyse est basée sur les entretiens menés avec les différents acteurs de l'établissement, les vérifications menées sur place (dossiers, archive, codage, ...), l'étude de l'organisation des circuits, le fonctionnement technique du Département d'Information Médicale ...

Nos tarifs

Formations intra-entreprises : le tarif journalier est de 1 700 euros (non soumis à TVA) par établissement pour les actions de formations. Ce tarif est soumis à TVA pour les actions d'audit et de conseil. Dans le cadre d'une formation intra établissement mutualisée entre plusieurs entités juridiques, le coût de la journée de formation est ramené à 2 500€ par jour pour l'ensemble des établissements (répartis entre les établissements au prorata du nombre de participants dans la limite de 20 participants).

Les frais du formateur (transport, hébergement et restauration) sont en sus et remboursables sur justificatifs.

Formations inter-entreprises : se reporter aux programmes.

Ils nous ont fait confiance…

« Nous sommes ravis… merci encore pour votre aide précieuse du début d'année et merci Laetitia pour ton aide (…)
Nous avions suivi scrupuleusement tes conseils »

Eric QUEMENEUR
Directeur

MATERNITÉ CATHOLIQUE SAINTE FÉLICITÉ

❖❖❖❖❖

« Bonjour Laetitia,

Je suis très content du résultat de notre visite de certification et je te remercie de la mission que tu as fait à la clinique. Cela nous a bien aidés !

Amitiés, »

Dr Paul GOBIN
PDG
CLINIQUE LES TROIS SOLEILS
19 RUE DU CHATEAU
77 310 BOISSISE LE ROI

❖❖❖❖❖

Bonjour Madame Buscoz,

« Par le présent mail, je tiens à vous remercier sincèrement ainsi que l'ensemble de l'équipe du BAQIMEHP, pour la qualité de votre accompagnement à l'occasion de la préparation de la Certification de la Clinique Psychiatrique « VALFLEUR » située Route d'Enco de Botte -13190 Allauch.
(…) Les intervenants nous ont précisé durant la restitution finale que les équipes de la Clinique étaient **parfaitement investies et excellement préparé à ce process.**
Il me semblait important de vous rapporter cela, tout en vous remerciant encore pour toute l'aide précieuse que vous avez apporté à l'ensemble de nos collaborateurs. (…)

Jean-Christophe AMARANTINIS
Président Réseau JCM Santé

JCMS réseau JCM Santé

Établissements Sanitaires et Médico-Sociaux
Services d'Aides et de Soins à Domicile »

« Bonjour Madame,

Nous avons passé notre certification la semaine dernière avec un taux de réussite de 95.98 %.

Votre intervention nous a énormément aidé durant le dernier mois, nous avons rectifié tous les points soulevés ce qui nous a permis de répondre à un grand nombre de problématiques.

Encore un grand merci.

A très vite pour la Pagerie....

Bien à vous.

Christelle Blasi
Directrice

Réseau JCM Santé
965 Route Enco de Botte
13190 Allauch »

❖❖❖❖❖

« Amandine,

La Haute Autorité de Santé (HAS) vient de m'informer que le Centre Maguelone est certifié avec mention Haute Qualité des soins !
Merci de nous avoir accompagnés tout au long de cette certification.

A bientôt

Catherine RUIS
Responsable Assurance Qualité Gestionnaire des Risques »

Centre Maguelone
845 Avenue Georges Frêche - 34170 Castelnau-le-lez
Tél : 04 67 14 79 79 - Fax : 04 67 14 79 99
www.centre-maguelone.com

HAS
Haute Qualité des soins
Établissement certifié avec mention

BAQIMEHP
EXPERT FORMATION SANTÉ

106, rue d'Amsterdam - 75009 Paris
Tél. : 01 56 88 03 04
Fax : 01 56 88 03 05
info@baqimehp.com
www.baqimehp.com
Association Loi 1901
N° Siret 414 009 928 00030
Organisme de formation agréé n°117 523 494 75

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Par AFNOR Certification
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION